



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

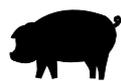
Edition 2021

APBC

**AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE
DE BRETAGNE EN CLAIR**



Analyse & Perspectives



SOMMAIRE

- ▶ **Synthèse / p. 4**
Une agriculture essentielle
- ▶ **Contexte politique et économique / p. 6**
A contexte exceptionnel, budget exceptionnel
- ▶ **Grandes cultures / p. 8**
A l'aube d'une diversification de la sole bretonne ?
- ▶ **Alimentation animale / p. 10**
Le prix de l'aliment, l'enjeu de demain
- ▶ **Lait / p. 12**
Retrouver la confiance
- ▶ **Porc / p. 14**
La production renforce son organisation
- ▶ **Volailles de chair / p. 16**
Recul de la consommation
- ▶ **Œufs de consommation / p. 18**
Un marché à deux vitesses
- ▶ **Viande bovine / p. 20**
Le veau de boucherie tire la langue
- ▶ **Légumes frais / p. 22**
Le légume frais sollicité par le consommateur
- ▶ **Légumes transformés / p. 24**
Des conserves idéales pour des confinés
- ▶ **Industries agroalimentaires / p. 26**
Gérer l'urgence
- ▶ **Commerce extérieur / p. 28**
Solidité du commerce extérieur breton
- ▶ **Emploi Compétence Formation / p. 30**
Agriculture et agroalimentaire : poids lourd de l'emploi breton
- ▶ **Énergie renouvelable / p. 32**
Des dynamiques en évolution
- ▶ **Signes officiels de qualité / p. 34**
Sigo, après le monde d'avant ?
- ▶ **Glossaire / p. 37**

ÉDITO



André SERGENT
Président de la Chambre
régionale d'agriculture
de Bretagne

—
Avril 2021

Faire face à la crise sans perdre de vue les fondamentaux

Vers la fracture alimentaire ou vers le « bien manger pour tous » ?

Vers une alimentation mondialisée ou une alimentation plus territorialisée ?

Vers une Europe agricole et alimentaire plus solidaire pour être plus souveraine à l'échelle du continent ou vers une renationalisation de ses agricultures ? D'ailleurs, que met chacun dans la notion et l'enjeu de souveraineté ?

Vers des relais de croissance européens ou plutôt vers les pays tiers tels la Chine pour notre agriculture régionale ?

Ces questions suggérées dans cette édition 2021 nourrissent la nécessité d'une réflexion collective, sur le temps long, malgré l'intensité et la rapidité de la crise ; une réflexion affranchie d'un excès d'idéologie, de certitudes ou d'idées reçues, exigeante sur la recherche de cohérence.

Tous les maillons des filières alimentaires du producteur au consommateur se sont adaptés et continuent de tenir après plus d'un an de crise sanitaire mondiale. Mais certains maillons sont plus usés et fragiles que d'autres. Or on sait qu'une chaîne craque toujours par son maillon le plus fragile. Les inquiétudes partagées sur le renouvellement des actifs dans toutes les filières en constituent une alerte qui ne supporte aucune ambiguïté.

La RHD qui avait progressé de 30 % de 2014 à 2019, et qui représente 25 % de la consommation française en valeur s'est retrouvée hors service du jour au lendemain. Face à ce chamboulement, la chaîne alimentaire a réalisé de véritables prouesses grâce à sa réactivité logistique et sa gestion des ressources humaines. Il faudrait parler plus souvent de ces trains qui arrivent à l'heure. Cela encouragerait les agriculteurs et leurs salariés, les dirigeants des entreprises agroalimentaires et leurs salariés, les salariés de la distribution en première ligne dans les entrepôts, les rayons, les caisses.

Cette capacité de résilience résistera-t-elle quand les mesures de soutien aux entreprises et au pouvoir d'achat diminueront ? Quand les fins de mois commencent le 15 du mois pour de plus en plus de consommateurs, la guerre des prix refait (grande) surface et les intentions des EGALIM s'évaporent au lieu de ruisseler.

La chaîne alimentaire a beau tenir, elle est en permanence confrontée aux clivages politiques de plus en plus exacerbés entre l'économique, l'environnemental et le sociétal. Le gouvernement a proposé un plan de relance reposant sur compétitivité et environnement, souveraineté alimentaire et transition climatique. Une relance qui pourrait être fragilisée par les lourdeurs institutionnelles de l'Union, une certaine fébrilité européenne sur fond d'intérêts économiques divergents et une stratégie européenne « de la terre à la table » plus environnementale qu'alimentaire. Selon une étude du Ministère de l'agriculture américain, cette stratégie pourrait amputer 12 % de la production européenne*.

Ce Printemps, la France élabore et finalise son plan stratégique national (PSN). La Bretagne qui contribue fortement à la souveraineté alimentaire du pays, qui a préservé ses exportations vers les pays tiers en 2020, qui irrigue de ses emplois les territoires, est un atout pour l'économie française. Elle est aussi engagée dans la recherche d'une économie plus décarbonée. Mais cette ambition doit être avant tout au service du « bien manger et bien vivre pour tous », pas l'inverse. Puissent les travaux de cette édition nourrir les réflexions prospectives de tous les acteurs économiques et politiques et le dialogue social en Bretagne.

* Economic and Food Security Impacts of Agricultural Input Reduction Under the European Union Green Deal's Farm to Fork and Biodiversity Strategies - Novembre 2020



Une agriculture essentielle

La pandémie de Covid domine sans surprise l'actualité des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020. A part certaines productions relativement minoritaires telles que les veaux de boucherie et les volailles festives, les filières régionales s'en sortent bien grâce à leurs capacités d'adaptation. Cette crise remet sur le devant de la scène la notion de souveraineté alimentaire et pose la question de sa conciliation avec des exigences environnementales et sociétales renforcées.

Covid, Covid, Covid. Impossible pour n'importe quel Terrien vivant en 2020 d'échapper à ces 5 lettres et surtout aux conséquences de la crise que l'apparition du virus Sars Cov 2 a déclenchée. L'agriculture et l'agroalimentaire bretons sont eux aussi affectés même s'ils demeurent bien plus épargnés que d'autres secteurs économiques.

SOUVERAINETÉ = SÉRÉNITÉ

Le chiffre d'affaires de l'agroalimentaire breton croît de 2,8 % en 2020 conformément aux prévisions émises un an plus tôt par les chefs d'entreprises enquêtés par la Banque de France. Une conclusion qu'il aurait été difficile d'anticiper lors de l'annonce du premier confinement de la France le 16 mars 2020. Au niveau français, la production des industries alimentaires et boissons nationales reculerait de l'ordre de 2,9 % en volume d'après les premières estimations de l'Ania. Sur la même période, la production industrielle française s'effondre de 10 % et le PIB national perd 8,2 %.

La raison de cette résilience est évidente : si l'on ne mange pas, on meurt ! L'agriculture et l'agroalimentaire, classés activités essentielles selon la nouvelle terminologie en vigueur, n'ont pas cessé de fonctionner, même pendant les périodes de confinement. Ils ont continué à assurer l'approvisionnement en nourriture des Français malgré des difficultés de plusieurs ordres.

D'un point de vue des ressources humaines, les exploitations agricoles ont pu s'appuyer sur de la main d'œuvre familiale quand cela était nécessaire, notamment pendant les confinements, tandis que le personnel salarié était autorisé à y travailler. Les entreprises agroalimentaires ont aussi dû faire preuve d'adaptation face à la gestion de foyers épidémiques, des difficultés à trouver du personnel, des retards d'approvisionnement et des contraintes sanitaires. Malgré toutes ces épreuves, le secteur a tenu et les Français ont pu continuer à faire leurs courses sans crainte de pénuries durables. Cet épisode aura eu le mérite de pointer l'importance d'avoir une agriculture et un agroalimentaire forts qui assurent une souveraineté alimentaire au pays. Souveraineté qui apporte une certaine sérénité lors des périodes de crise, ce qui par exemple n'a pas été le cas pour un secteur de la santé largement dépendant des échanges internationaux.

Les filières se sont aussi adaptées à un chambou-

lement de leurs débouchés causé par la fermeture partielle de la restauration hors domicile et des échanges commerciaux perturbés.

UNE RHD HORS SERVICE

Le premier confinement illustre l'importance qu'a prise la restauration hors domicile (RHD) dans notre société. Du jour au lendemain, ce secteur a quasiment été mis à l'arrêt. Les réorganisations logistiques ont été massives avec un basculement presque intégral des marchandises livrées à ces entreprises vers la distribution de détail. On comprend le défi que cela a représenté pour les filières quand on considère que la RHD représente 25 % de la consommation française en valeur. Avant le coup d'arrêt brutal de 2020, la RHD connaissait un véritable engouement ces dernières années. Le chiffre d'affaires du secteur a ainsi crû de plus de 30 % entre 2014 et 2019, avec en fer de lance de cette progression la restauration rapide.

Ce mouvement de la RHD vers les GMS a fait des gagnants et des perdants. Parmi ces derniers, les filières bretonnes de veaux de boucherie et de volailles festives sont celles qui ont laissé des plumes, surtout sur la première moitié de l'année. Canards, pintades et veaux sont en effet surconsommés en restaurant. Quand les Français ont dû cuisiner chez eux, ils se sont rabattus sur d'autres produits. Les éleveurs et industriels de ces productions ont connu une très mauvaise année avec des cours déprimés et des réductions importantes de mises en place dans les élevages. Le secteur horticole breton a aussi été particulièrement secoué par la crise, avec la fermeture d'une partie de ses points de vente.

Parmi les gagnants, on retrouve les légumes transformés, plébiscités pour leur praticité et leur caractère stockable. Les légumes frais ont aussi profité d'une bonne demande. Pour les filières d'élevage, les bilans annuels font ressortir généralement que le report de la consommation de la RHD vers les GMS n'a pas été total. Cependant, la consommation de produits français a été en hausse et les importations en baisse à l'image de la viande bovine et de la volaille. Ce n'est pas surprenant car la RHD est le segment le plus perméable aux importations alors que les GMS s'approvisionnent largement en produits français. Le reflux marqué de la RHD en 2020 s'est donc logiquement accompagné d'une renationalisation de la consommation française. Ce phénomène est observable ailleurs en Europe.

Ce constat montre tout le travail qu'il reste à faire pour promouvoir le manger français dans les restaurants et les cantines. La demande des consommateurs est là, l'intérêt des acheteurs semble croissant, à l'image du logo légumes de France qui se développe, bien qu'il ne soit pas obligatoire. A contre-courant de ce mouvement, le Conseil d'Etat vient d'annuler le décret qui avait rendu obligatoire pour deux ans l'indication de l'origine du lait ainsi que des viandes utilisées comme ingrédient. Il le juge non conforme aux règles européennes. Est-ce que la solidité de la demande des Français pour le manger français fera que cette décision sera sans conséquences pratiques ?

COVID MAIS PAS QUE

L'autre conséquence de la crise du Covid concerne les échanges internationaux. La Bretagne voit ses exportations agricoles et agroalimentaires baisser de 4,7 % en 2020 pour s'établir à 4,4 milliards d'euros. La baisse des flux vers les autres pays de l'Union européenne explique en grande partie cette évolution pour les raisons évoquées plus haut. Les cotations des bovins mâles sont là pour en témoigner : la baisse des demandes italienne et grecque plombe le marché et rogne les revenus des éleveurs. A l'inverse, les exportations bretonnes vers les pays tiers se maintiennent en 2020 malgré le contexte. Comme un symbole, la Chine devient la première destination des produits agricoles et agroalimentaires régionaux. L'appétit du géant asiatique semble insatiable et s'est porté en 2020 sur la viande porcine alors que sa production indigène est toujours aux prises avec la Fièvre Porcine Africaine.

L'exemple du porc montre que le Covid n'a pas toujours été le principal moteur des marchés agricoles. Le secteur du lait est aussi relativement épargné par les secousses de la crise sanitaire. Les prix des grandes cultures sont comme souvent en partie influencés par les conditions météorologiques, mais aussi cette année par la forte demande chinoise. Les cours sont en hausse marquée depuis l'été ce qui se répercute sur l'aliment et les coûts de production des éleveurs. Une inflation des charges qu'il n'est pas toujours aisé de répercuter sur l'aval d'autant que la situation économique à venir est sombre.



PLUS DE QUESTIONS QUE DE RÉPONSES

Au difficile exercice des prévisions de marchés s'ajoute cette année la dimension sanitaire : combien de temps perdureront les restrictions, en particulier celles pesant sur la RHD ? De la réponse à cette question dépend l'évolution des phénomènes décrits plus haut : renationalisation, échanges commerciaux, productions gagnantes/perdantes etc.

A plus long terme, cette crise ne peut que poser la question du futur pouvoir d'achat des Français. En 2020, malgré une dépression économique inédite depuis la deuxième guerre mondiale, le pouvoir d'achat des Français progresse de 0,6 %. Les mesures de soutien hors norme mises en place par les pouvoirs publics expliquent ce paradoxe apparent. Mais pour combien de temps ? Et si, comme c'est fort probable, les moyens financiers des Français diminuent à l'avenir, quelles conséquences pour l'agriculture ? La montée en gamme mise en avant ces dernières années est-elle menacée ? En 2020, la croissance du bio et des labels s'est poursuivie en Bretagne malgré les désordres de marchés. Mais qu'en sera-t-il si un nombre grandissant de Français peinent à boucler leur fin de mois ?

Le clivage entre l'économique et les aspirations environnementales/sociétales, bien que parfois réducteur, pourrait bien s'accroître. Le plan de relance décidé en 2020 prévoit des financements ciblant à la fois l'environnement et la compétitivité. En revanche, la stratégie européenne « de la ferme à la table » privilégie clairement l'approche environnementale aux dépens de la production. Une étude du Ministère de l'Agriculture américain estime que, si mise en œuvre, cette politique pourrait amputer 12 % de la production européenne. A un moment où la notion de souveraineté revient en force, les luttes pour imposer ses priorités promettent d'être féroces.

Arnaud Haye
arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr



131
unités de
méthanisation
agricole en Bretagne
en 2020

507
MILLIONS D'EUROS
de produits agricoles
et agroalimentaires
bretons exportés
vers la Chine en
2020



142 290
emplois directs dans
les filières agricoles
et agroalimentaires
en Bretagne



1,2
milliard d'euros
pour l'agriculture
française budgétés
dans le plan de
relance

3 347
fermes bretonnes
engagées en bio en
2020

25 %
de hausse du coût
de l'aliment pour les
poules pondeuses
sur un an

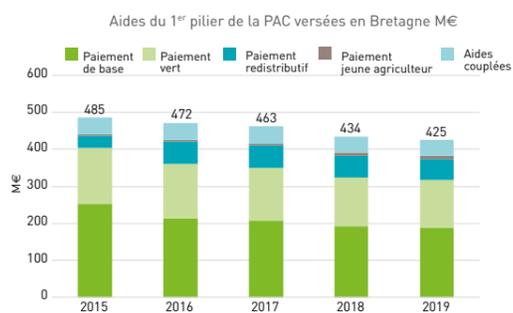


A contexte exceptionnel, budget exceptionnel

Le 10 décembre 2020, après plusieurs mois de négociations tendues, les 27 Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union européenne ont enfin formellement adopté le budget pluriannuel 2021-2027 de l'Union européenne pour un montant de 1 074,3 milliards d'euros. S'y ajoute un plan de relance exceptionnel de 750 milliards d'euros, baptisé Next Generation EU, dont 40 milliards pour financer France Relance, le plan de relance français. Pour la Politique agricole commune, la Pac, le budget adopté est stable en euros courant.

PRIX ET REVENUS

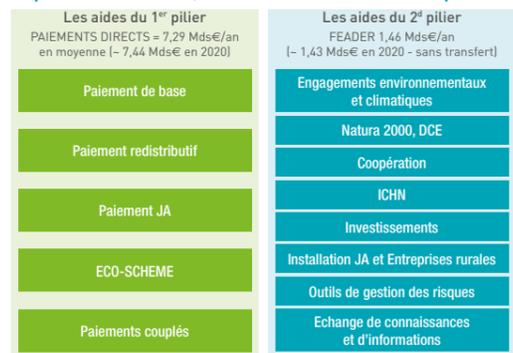
◆ 425 M€ d'aides directes de la Pac en Bretagne en 2019



Source : ASP - Draaf, 2019 chiffres provisoires

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Un budget Pac pour la France quasiment stable pour 2021-2027, mais une refonte des dispositifs



AUTRES ÉLÉMENTS

◆ France relance : 1,2 milliard d'euros pour l'agriculture



Depuis la réforme de la Pac de 2013 et sa mise en œuvre en 2015, le montant des aides versées aux bénéficiaires bretons a beaucoup baissé. De 547 millions d'euros en 2013, le montant des aides dit du « 1er pilier » (aides annuelles) est passé à 425 M€ en 2019 (chiffres provisoires). La Bretagne est une des régions françaises les plus impactées négativement du fait notamment du processus de « convergence » des aides mis en place pour réduire les écarts entre les bénéficiaires français. La future Pac qui s'appliquera à partir de 2023 risque encore de prolonger cette tendance à la baisse des aides en Bretagne. Ramené à l'actif non salarié, c'est-à-dire au chef d'exploitation, le montant des aides en Bretagne est pourtant très en-dessous de la moyenne nationale. Une nouvelle baisse sera très déstabilisante pour l'équilibre économique des exploitations bretonnes.

Le nouveau budget européen adopté fin décembre 2020 est entré en application dès le 1er janvier 2021. En moyenne chaque année, la France va bénéficier d'une enveloppe globale de près de 9 milliards d'euros pour mettre en œuvre le 1er et le 2nd pilier de la Pac. En France, les négociations sont actuellement en cours pour élaborer le Plan Stratégique National de la Pac, le PSN. Comme son nom l'indique, il s'agit de définir la meilleure stratégie, en utilisant la boîte à outils de la Pac des deux piliers, pour répondre au mieux aux enjeux et besoins de l'agriculture française. Exercice très compliqué en France au regard de sa diversité agricole. L'objectif du ministre de l'agriculture est de finaliser une première version du PSN français avant l'été.

Pour soutenir une économie fragilisée par le contexte sanitaire Covid 19, le 3 septembre 2020, le gouvernement français a présenté son plan de relance national, appelé France Relance, prévu pour 2021 et 2022. Doté de 100 milliards d'euros, dont 40 milliards de Next Generation EU, les mesures de France relance s'articulent autour de trois rubriques : l'écologie (30 mds€), la compétitivité (34 mds€) et la cohésion (36 mds€). Sur les 30 mds€ de la rubrique écologie, 1,2 md sont fléchés sur « la transition agricole, l'alimentation et la forêt ». Cela constitue le volet agricole du plan de relance national avec 3 grandes priorités : l'alimentation saine, sûre et durable; le plan protéines végétales, la modernisation des filières animales, la réduction de l'utilisation des intrants, et l'adaptation de la forêt au changement climatique.

ACTUALITÉS

VOLET AGRICOLE DU PLAN DE RELANCE, 1,2 MILLIARD D'EUROS POUR 22 MESURES

Les 22 mesures du volet agricole du plan de relance ont été déployées progressivement au cours du premier trimestre 2021. La plupart sont mises en œuvre au niveau national par les agences de l'Etat (FranceAgriMer notamment). Pour quelques-unes, la mise en œuvre est territorialisée, avec dans ce cas une répartition de l'enveloppe correspondante entre les régions ou départements. C'est le cas des mesures « modernisation des abattoirs », « pacte Biosécurité bien-être animal », « plantons des haies », « Jardins partagés », « projets alimentaires territoriaux » et « alimentation locale et solidaire ».

13,7 M€ POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS EN BIOSÉCURITÉ BIEN-ÊTRE ANIMAL EN BRETAGNE

La mesure «pacte biosécurité et bien-être animal» s'adresse aux exploitations agricoles. Elle vise à accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leur exploitation, pour répondre aux enjeux sur le bien-être animal et la biosécurité, eu égard à la nécessité de prévenir les risques sanitaires dans le contexte actuel.

Cette mesure regroupe deux dispositifs. Le premier, doté de 2 millions d'euros, apporte un soutien à la formation des éleveurs à la biosécurité et au bien-être animal. Le second, avec une enveloppe de 98 millions d'euros, vise à soutenir les investissements permettant de renforcer la prévention des maladies animales et d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal. Il s'adresse à toutes les filières animales.

La mise en œuvre de ce dispositif de soutien à l'investissement est régionalisée et se fait via le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) du programme de Développement Rural Régional (PDRR = second pilier de la PAC). Sur les 98 millions d'euros fléchés sur cette mesure, la Bretagne s'est vue attribuer 13,7 millions d'euros, pour les deux années 2021 et 2022. L'appel à projet correspondant a été lancé fin février par la Région Bretagne. Les agriculteurs peuvent trouver toutes les informations nécessaires pour déposer un dossier de demande d'aides sur le site europe.bzh ou sur le site des Chambres d'agriculture de Bretagne.

CFP ET NEXT GENERATION EU : UN ACCORD HISTORIQUE QUI PRÉSERVE LE BUDGET DE LA PAC

« Historique », c'est probablement l'adjectif le plus utilisé pour qualifier l'accord sur cadre financier pluriannuel de l'UE et sur le plan de relance appelé « Next Generation EU » (NGEU). Pourquoi ? D'une part car avec le budget pluriannuel 2021-2027 de 1 074,3 milliards d'euros, auquel viennent s'ajouter les 750 milliards d'euros de NGEU, l'Europe dispose d'un budget total sans précédent de 1 824,3 milliards

3 PRIORITÉS	5 AXES	22 MESURES	1,2 MD €	
Reconquérir notre souveraineté alimentaire 350 M€	Bâtir notre souveraineté en protéines végétales Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et le bien-être animal de nos filières animales	01 - Plan protéines végétales	100 M€	
		02 - Plan de modernisation des abattoirs	130 M€	
		03 - Pacte « biosécurité - bien-être animal » en élevage	100 M€	
		04 - Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie ("refuges")	20 M€	
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français 650 M€	Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous	05 - Programme « Plantons des haies ! »	50 M€	
		06 - «Bon bilan carbone»	10 M€	
		07 - Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	50 M€	
		08 - Renforcement du Fonds avenir bio	10 M€	
		09 - Appui aux organisations de producteurs	4 M€	
		10 - Crédit d'impôt pour la certification HVE	76 M€	
		11 - Initiative « Jardins partagés » (développement de l'agriculture urbaine)	30 M€	
		12 - Alimentation locale et solidaire (« paniers fraîcheur »)	30 M€	
		13 - Partenariat État/collectivité au service des projets alimentaires territoriaux (PAT)	80 M€	
		14 - Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	50 M€	
		15 - Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	10 M€	
		Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique	16 - Prime à la conversion des agroéquipements	215 M€
			17 - Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques	100 M€
			18 - Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de bio contrôle	15 M€
		Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique 200 M€	Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer	19 - Renouvellement forestier et adaptation de la forêt au changement climatique
20 - Soutien à la filière bois (modernisation de la 1ère et de la 2e transformation du bois)	30 M€			
21 - Aides investissements filière "graines et plants"	3 M€			
22 - Développement de la couverture Lidar	22 M€			

pour les sept années à venir. D'autre part car ce plan de relance introduit une solidarité financière nouvelle : le fonds NGEU sera alimenté par un grand emprunt de 750 mds€ de l'UE sur les marchés financiers. Il s'agit d'une innovation dans la gouvernance de l'UE, dans la mesure où le principe de la mutualisation des dettes est acté. La Commission a déjà emprunté dans le passé mais jamais de tels montants et surtout, ici, la majorité du fonds (52 %, 390 milliards d'euros) sera distribuée sous forme de subventions directes. Les bénéficiaires n'auront donc pas à les rembourser comme telles, ce qui est inédit. Le principe d'une telle solidarité avait toujours été inconcevable jusqu'alors pour plusieurs pays du nord de l'UE. La mutualisation des dettes va permettre aux Etats membres de l'UE de ne pas alourdir leurs dettes souveraines, qui, pour certains d'entre eux, sont déjà lourdes (Grèce, Espagne, Portugal, Italie). Le paiement de la charge financière interviendra dès 2021, le remboursement de l'encours de la dette se situera entre 2028 et 2058 au plus tard.

S'agissant du budget de la Pac acté dans le cadre de l'accord sur le CFP, le pire a été évité ! Nombreux sont ceux qui redoutaient une forte baisse du budget alloué à la Pac au vue des nouvelles priorités à financer dans l'Union européenne. Au final, en euros courants, selon les estimations (en prenant l'hypothèse d'une inflation de 2 %/an), le budget Pac adopté par le Conseil sera maintenu par rapport au budget actuel pour l'UE à 27 grâce au complément apporté au Feader par le plan de relance. Ainsi, en euros courants, le budget de la PAC s'établira à 386 mds€ pour 2021-2027 (contre 384 pour 2014-2020), dont 291 Mds€ pour le pilier 1 de 2021-2027 (contre 289 Mds€ de 2014-2020) et 95 Mds€ pour le pilier 2 de 2021-2027 (similaire à la période 2014-2020 après transferts).

Mary Henry
mary.henry@bretagne.chambagri.fr

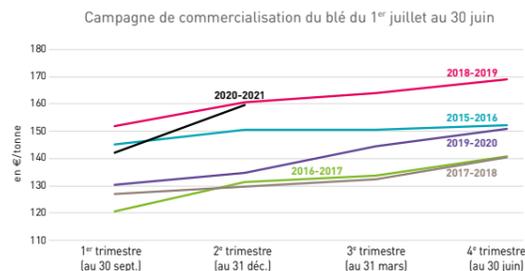


A l'aube d'une diversification de la sole bretonne ?

Les campagnes de production 2019-2020 et de commercialisation 2020-2021 des productions végétales bretonnes ont été hors normes, la faute aux aléas climatiques. Les prix flambent mais les producteurs bretons n'en bénéficieront que partiellement et les éleveurs sont directement pénalisés. La structuration de filières de valorisation des approvisionnements locaux en céréales, oléagineux et protéagineux est une piste pour gagner en sérénité côté revenu à plus long terme.

PRIX ET REVENUS

◆ Le prix moyen du blé payé aux producteurs bretons est au même niveau que celui atteint lors du 1^{er} semestre de la campagne de commercialisation 2018-2019



Source : FranceAgriMer

Selon l'enquête de FranceAgriMer auprès de collecteurs, à l'issue du premier semestre de la campagne de commercialisation 2020-2021, le prix moyen du blé payé aux producteurs bretons flirte avec les 160 €/tonne fin 2020, contre 142 €/t en début de campagne. En juillet prochain, ce prix moyen dépassera-t-il les 169 € atteints à la fin de la campagne de commercialisation de 2018-2019 ?

Seulement 1,1 million de tonnes de blé a été collecté en Bretagne au 31 décembre 2020, un volume en repli d'un tiers sur un an, faute de production au rendez-vous. Habituellement, au moins 90% des volumes de blé sont collectés lors du premier semestre de commercialisation, autant dire que peu de producteurs bretons profiteront intégralement des hausses de prix à venir.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ 2020/2021 : record absolu de production et de consommation de céréales dans le monde



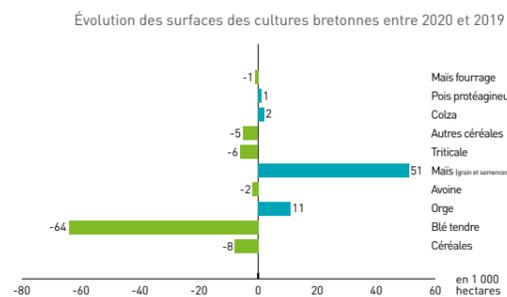
Source : Conseil International des Céréales (IGC) au 25/02/2021

Pour la quatrième année consécutive, les niveaux de stocks de céréales au niveau mondial sont en baisse, un repli imputable au maïs. La production de céréales 2020/2021 atteint une fois de plus un record, à 2 216 millions de tonnes, mais la consommation mondiale est encore supérieure à 2 222 Mt. Les stocks seraient critiques chez les principaux exportateurs de soja, en chute de 60 % sur un an selon l'IGC, notamment aux Etats-Unis qui affiche une campagne d'export record.

Si le marché du blé tendre est considéré comme confortable en 2021/2022 du fait d'un ratio stock/consommation attendu à 36% d'après le cabinet d'analyse Stratégie Grains, ceux du maïs et de l'orge offrent une situation plus tendue.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ -21 % de surfaces de blé en Bretagne en 2019-2020



Source : Agreste - situation mensuelle au 1^{er} février 2021

Cette campagne de production 2019-2020 est marquée par une pression des aléas climatiques du semis à la récolte, rendant plus particulièrement difficile l'implantation des cultures d'hiver. Les surfaces de blé breton reculent de 21% comparé à la moyenne des cinq dernières années.

Grande gagnante, l'orge de printemps cumule plus de 36 000 hectares en 2020. Elle représente cette année un tiers (contre à peine 10% habituellement) de la sole d'orge bretonne et porte le développement des orges bretonnes (+3% par rapport à la moyenne 2015-2019) en rattrapant largement le recul en orge d'hiver (-25%). Avec 188 310 ha en 2020, la surface en maïs grain s'est étendue de plus de 49% comparé aux précédentes années.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

La fin de campagne de commercialisation 2019-2020 s'est achevée avec des évolutions de prix fluctuantes, d'abord l'effet Covid-19 a été un facteur de soutien de courte durée, doublé de l'impact de la rétention par les producteurs russes. Puis, lui ont succédé les perspectives de prix à la baisse dictées par la pression de la bonne récolte à venir et de la reconstitution des stocks après trois années consécutives de contraction. **Difficile alors d'anticiper la toute autre ambiance de la seconde partie de l'année ; la météo a joué, une fois de plus, les trouble-fêtes. Cela s'est finalement soldé par des déboires de production aux quatre coins du globe : en France et en Europe pour le blé, aux Etats-Unis et en Ukraine pour le maïs et dans l'ensemble du bassin Mer Noire pour le tournesol.** Des inquiétudes persistent en ce début d'année 2021 avec des risques de sécheresse liés au phénomène climatique La Niña en Amérique du Sud, gisement majeur de maïs et de soja.

Depuis l'été, c'est donc une inflation généralisée des prix des grains, avec comme moteur principal l'appétit insatiable chinois pour du maïs, soja, riz... tout est bon pour ce pays en cours de reconstitution de son cheptel porcin. Les importations de la Chine seront donc hors-normes en 2020-2021. Sur les six premiers mois

de la campagne 2020/2021, celles-ci ont augmenté de 414 % en maïs, de 231 % en blé, de 58 % en orges et de 35 % en sorgho par rapport à la moyenne quinquennale d'après FranceAgriMer. Ces flux interviennent également dans un contexte de tensions commerciales de la Chine avec certains pays importateurs (Canada et Australie).

En parallèle, certains pays exportateurs cherchent à protéger leur marché domestique de cette hausse galopante des prix par de la rétention de marchandise à l'instar de la Russie avec son blé et des producteurs argentins avec leur soja, qu'ils déstockent au compte-goutte.

En conséquence, les cours des céréales et des oléagineux s'envolent à des niveaux jamais atteints depuis huit ans.

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

Bien que la pandémie de Covid-19 continue de freiner la demande dans certains secteurs, notamment pour l'éthanol-carburant et l'industrie brassicole, la consommation mondiale devrait continuer de se développer.



Les analystes jugent les marchés du maïs et de l'orge fourragère tendus. Si les perspectives sur le marché du blé sont moins fermes, il faudra accumuler plusieurs bonnes récoltes dans le monde pour desserrer l'étau provoqué par la demande colossale chinoise.



D'après le Conseil International des Céréales, les premières projections pour l'offre et la demande de blé en 2021/22 suggèrent une production record et, malgré une consommation plus forte, une nouvelle augmentation des stocks mondiaux. Toutefois, la hausse de ces derniers devrait, une fois de plus, être centrée sur la Chine et l'Inde.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

La campagne de production 2019-2020 a été compliquée à gérer techniquement pour les producteurs bretons. **La sole bretonne a changé de visage au cours de cette campagne.** La surface de blé tendre d'hiver est descendue à 237 200 hectares, un seuil jamais atteint ces trente dernières années.

47 200 hectares, c'est la surface maximale atteinte par les protéagineux dans les années 1990 (jusqu'à 9% de la sole de grandes cultures bretonnes). Elles ont été divisées par dix ensuite pour rebondir ces dernières années et atteindre 8 800 ha en 2020 (+7% par rapport à la moyenne 2015-2019). Un retour à ces niveaux de surfaces paraissait inimaginable hier, tant la contrainte technique de gestion de cette culture reste forte et ses rendements trop variables. Néanmoins, des avancées en ce sens sont en cours de développement, du fait du déploiement récent du plan protéine doté de 100 millions d'euros. Les moyens sont mis dans l'innovation du point de vue de la recherche variétale, du développement des process de transformation et enfin de la structuration de filières avec les divers maillons.



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Face aux impacts des aléas climatiques, aux enjeux de la souveraineté alimentaire des cheptels bretons et aux nouvelles tendances de consommation, la Bretagne végétale s'adapte.

Un travail sur la différenciation qualitative des productions végétales bretonnes, porteuse de valeur est enclenché. Plusieurs initiatives ont émergé ces derniers mois à l'instar de la baguette à base de blé breton de la filière U Blé de Bretagne ou encore de l'association LEGGO. Cette dernière est portée par les Chambres d'agriculture et vise le développement de 10 000 hectares de légumineuses chez 2 000 producteurs du Grand Ouest, dans le cadre de la structuration de filière de production et de transformation à des fins d'alimentation humaine.

En parallèle, des acteurs de l'aval travaillent à la mise en avant de leur approvisionnement en local et tracé. Parmi d'autres et parfois complémentaires, l'entreprise Valorex n'en est pas à son coup d'essai avec le projet LEG'ALIM, cette fois-ci pour le débouché alimentation humaine, puisqu'il contribue au GIE Valorisation de la protéine en collaboration avec Eureden notamment avec un objectif de contractualisation de 1 000 ha de pois et de féverole pour l'alimentation animale. La course est lancée.

Julie Rio
julie.rio@bretagne.chambagri.fr

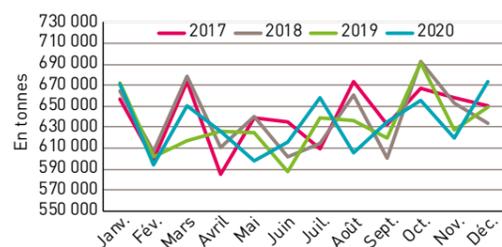


Le prix de l'aliment, l'enjeu de demain

Les productions animales bretonnes subissent une hausse du prix de l'aliment qui s'amplifie du fait de la flambée des prix des matières premières au 2nd semestre 2020. Perdant de l'activité depuis de nombreuses années, il en va de la pérennité du secteur de contribuer à maintenir l'élevage sur son territoire. Participer à la compétitivité des élevages est une chose, répondre aux attentes des consommateurs en faveur de certaines origines d'approvisionnement est un autre chantier.

ACTIVITÉ

◆ Une activité chahutée pour les usines bretonnes en 2020

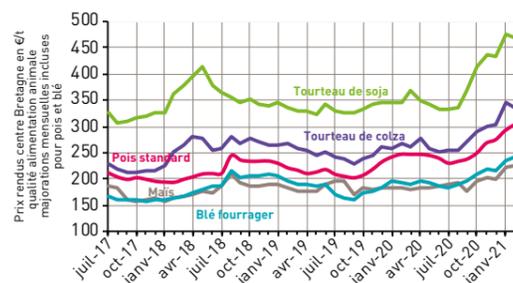


Source : La Coopération Agricole Nutrition Animale et Snia (données mensuelles provisoires) au 12/03/2021

Le secteur de l'alimentation animale perd des volumes d'activité depuis des années en Bretagne, néanmoins elle se stabiliserait en 2020 (-0,1 % sur un an selon les données provisoires). Dans les faits marquants, les fabricants ont constaté une augmentation des commandes de la part des éleveurs sur la fin mars, dans un contexte de mise en place inédite du confinement. Sur ce mois toutes les catégories, sans exception, ont enregistré des hausses (+11 % en bovins sur un an, +5 % en porcins et +3 % en volailles). L'aliment pour bovins est une catégorie qui s'illustre particulièrement cette année par son dynamisme depuis le mois de juin.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Des approvisionnements qui coûtent de plus en plus cher

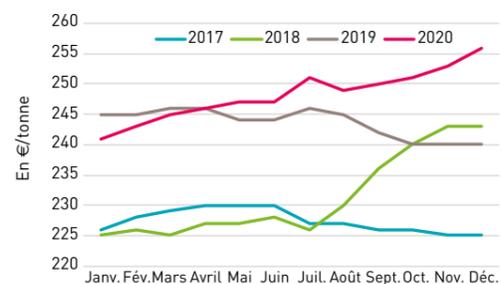


Source : Terres Univia au 09/03/2021

Les prix des matières premières incorporées dans l'aliment sont bien supérieurs à ceux de l'an dernier, notamment sur le 2nd semestre 2020. Les fabricants ont constaté que le prix du blé en 2020 a fluctué autour des 200 €/tonne sur la première partie de l'année, avant de se détendre légèrement à l'arrivée de la nouvelle récolte. Néanmoins, il a ensuite entamé au 4^e trimestre une ascension quasi-discontinue. En janvier 2021, le maïs rendu aux portes des usines bretonnes de la nutrition animale est au-dessus des 220 €/t (+20 % sur un an), quand le tourteau de soja culmine à 476 €/t soit une hausse sur un an de presque 40 %. Les niveaux des cotations ont dorénavant dépassé largement ceux atteints lors de la campagne 2018-2019.

EN COMPLÉMENT

◆ Le prix de l'aliment pour porc à l'engraissement en hausse continue en 2020



Source : Ifip au 03/02/2021

Initiée depuis janvier, la progression du prix de l'aliment industriel pour le porc à l'engraissement, calculé par l'Ifip, a été continue tout au long de l'année 2020 jusqu'à atteindre 256 €/tonne en décembre. Le prix moyen annuel atteint ainsi 248 €/tonne soit une hausse de près de 5 € sur un an et d'une vingtaine d'euros comparé aux années 2018 et 2017. Les projections par l'Ifip tablent sur un prix de l'aliment qui pourrait atteindre les 300 €/tonne au cours du deuxième trimestre 2021, compte tenu des prix des céréales et des tourteaux qui devraient rester élevés au moins jusqu'à la prochaine récolte.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

L'activité régionale du secteur de la fabrication d'aliments pour le bétail tend à se stabiliser en 2020, après de nombreuses années de repli, reflet de la dynamique des productions animales bretonnes.

Le secteur a été mis à rude épreuve en 2020 notamment du point de vue de la logistique, sujet sensible pour les acteurs bretons de la nutrition animale. En effet, dans le contexte Covid, le confinement qui en a découlé a eu pour conséquence un manque de main d'œuvre disponible pour approvisionner les usines depuis les zones portuaires (dockers pour décharger les bateaux de matières premières), puis livrer les élevages (chauffeurs de camions).

L'approvisionnement en matières premières rendu moins fluide et les surcoûts engendrés pour la fabrication des aliments (achat d'équipement de protection pour les salariés) a été source de tension sur les prix des aliments, qui a trouvé un relais avec la hausse du coût de la matière première les mois suivants. Faute d'autosuffisance bretonne, les fabricants bretons s'approvisionnent en matières premières d'origine métropolitaine et internationale. Cela est d'autant plus vrai en 2020, à cause de moissons bretonnes décevantes en

céréales qui ont grevé la disponibilité de matière première locale directement valorisable.

L'inflation généralisée des prix des grains sur les marchés mondiaux au 2nd semestre 2020 a impacté directement toutes les catégories d'aliment, malgré leurs différences de composition en matières premières. En effet, le tourteau de soja, importé en grande partie, est utilisé en France majoritairement pour l'alimentation des volailles et des vaches laitières ; l'indice Ipampa Lait de vache a rebondi au 4^e trimestre 2020, après deux trimestres de relative stabilité.

Dans un souci de maintien de la compétitivité des élevages et de leurs coûts alimentaires, le prix de l'aliment reste le leitmotiv des fabricants d'aliment pour le bétail.

Les éléments de marché à surveiller en 2021	Effet attendu sur l'activité
La hausse du prix des matières premières que ce soit des céréales, des tourteaux ainsi que des vitamines et des oligo-éléments impacte la capacité des fabricants bretons à approvisionner les élevages en aliments à bas coûts.	⬇️
La logistique est un point faible pour le secteur de l'alimentation animale en Bretagne. Aussi le retour de l'écotaxe dans le cadre du plan de la loi climat inquiète la profession. Le président de la région Loïc Chesnais-Girard a fait savoir qu'il ne souhaitait pas l'appliquer.	⬇️
Quelles sont les perspectives pour les fabricants quant à l'intégration des hausses de coût de l'aliment dans le prix final au consommateur d'autant plus quand cela est lié à des attentes comme l'arrêt de la déforestation dans le cadre de la production des matières premières ?	?

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Les hausses des coûts de fabrication et de transport des aliments pour le bétail ont été la conséquence des difficultés qu'ont rencontrées les professionnels du secteur pour faire tourner leurs usines, faute de matière première et de main d'œuvre disponible dans le contexte Covid du début d'année. Une fois cette crise gérée, a succédé celle engendrée par la contraction des stocks mondiaux de grains et leur disponibilité de la part des exportateurs, certains choisissant de faire de la rétention pour préserver leurs marchés domestiques, dans un contexte de hausse des prix des matières premières jugées stratégiques. Cela semble s'inscrire dorénavant dans le temps.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Le coût alimentaire représente une charge essentielle dans le coût de production agricole, atteignant les 2/3 du prix de revient en élevage de porc et de volaille.



La recherche de matières premières compétitives amène les fabricants à acheter des grains et des tourteaux au-delà des frontières nationales, depuis l'Amérique du Sud notamment. Or, les fabricants sont aussi confrontés aux attentes sociétales, portée sur l'approvisionnement des usines en matières premières non OGM ou non impactantes en termes de déforestation. Cette garantie pourrait devenir le standard à l'échéance 2025, et ce sous la pression des enseignes de la grande distribution.

Mais ces exigences s'accompagnent de coûts supplémentaires pour les fabricants qu'ils ne sont pas prêts à assumer. Aboutir à un approvisionnement en soja '100 % durable', avec un objectif zéro déforestation lié à sa production, engendrerait un surcoût entre 20 et 70 million d'euros pour les six principales filières animales, d'après une étude du Céréopa réalisée pour Duralim qui rassemble les acteurs du secteur sur cette thématique. Pour certaines productions, comme les volailles, la substitution du soja par une autre matière première rencontre également des difficultés techniques, la ration devant être relativement concentrée.

Pour autant, des initiatives en faveur de l'amélioration de l'autonomie protéique des élevages est en cours, et plus particulièrement en Bretagne. Le déploiement du Plan protéines dans le cadre du Plan de relance est un nouveau coup de pouce, aux acteurs économiques du territoire de s'en saisir.

Julie Rio
julie.rio@bretagne.chambagri.fr

80 000 T de différence de volume d'aliment fabriqué chez les fabricants entre les mois de pic et de point bas d'activité en 2020

80 % du prix des aliments pour les porcs bretons sont imputables aux matières premières d'après Nutrinoë

+18 % sur un an, c'est la hausse de l'indice de prix de l'aliment pour poulet standard en décembre 2020, calculé par l'Itavi





Retrouver la confiance

Contrairement aux prévisions, 2020 n'a pas été l'année de l'effondrement des marchés laitiers. Néanmoins, les cours reculent, les charges augmentent, le prix et la collecte diminuent modérément en Bretagne, le revenu des éleveurs s'inscrit en baisse. 2021 pourrait être l'année du retour à des équilibres de marché plus satisfaisants. Mais la confiance est ébranlée et c'est là peut-être un péril encore plus insidieux pour la filière bretonne.

PRIX ET REVENUS

◆ Un prix* en légère baisse en 2020

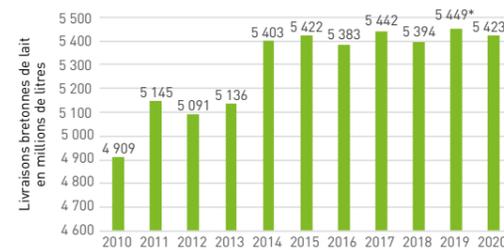


* Prix payé aux éleveurs toutes primes et toutes qualités prises en compte. Source : FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière

Après 4 années consécutives de hausse, le prix du lait payé aux éleveurs bretons se replie annuellement de 1,2 % en 2020. Il atteint en moyenne 353 € toutes primes et qualités prises en compte, ce qui reste supérieur à la moyenne décennale. Le résultat disponible par UTH se dégrade de 8 % en 2020 au sein des élevages bretons du réseau Inosys, soit 3 400 €/UTH familial de moins en comparaison à 2019. En cause notamment, la hausse des charges opérationnelles ainsi que la diminution du prix du lait et du produit cultures. La baisse du résultat est davantage accentuée au niveau national : plus économes en aliment concentré, les élevages bretons ont atténué l'impact de la flambée des coûts de l'aliment.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Des livraisons bretonnes de lait en faible repli



* Donnée provisoire. Source : Agreste - FranceAgriMer - Enquêtes annuelles et mensuelles laitières

La collecte bretonne atteint 5,4 Mds de litres en 2020, en léger repli annuel de 0,5 %. A l'inverse, la collecte progresse légèrement (0,5 %) au niveau national. L'année a notamment été marquée par la chute de 2,8 % des livraisons au mois d'avril en comparaison à un an plus tôt. Cette évolution est liée entre autres à la mise en œuvre du plan interprofessionnel de réduction de la collecte. Il a permis d'écarter l'habituel pic de collecte printanier, au moment où le 1^{er} confinement intervenait en France.

Le repli de la production s'explique aussi par la réduction du cheptel laitier. En janvier 2021, le cheptel breton de vaches est en recul de 2,2 % par rapport à un an plus tôt.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Légère progression des exportations bretonnes de produits laitiers (dont glaces et sorbets)



Source : Douanes régionales

Si les exportations agroalimentaires bretonnes font les frais de la pandémie et reculent au 2020 en comparaison à leur niveau record de 2019, le secteur laitier fait exception. Les exportations des produits laitiers et fromages (y compris glaces et sorbets) atteignent 897 M€, en progression de 2,7 %. Même les expéditions en direction de la Chine, sa première destination grand export qui a pourtant été le premier pays frappé par la pandémie, progressent de 9,1 %. Le bilan est moins positif pour les laits infantiles. Après un premier recul en 2019, les ventes « d'aliments homogénéisés et diététiques » (catégorie pour laquelle les laits infantiles représentent l'essentiel des ventes), se contractent de nouveau en 2020 (-17 %), notamment du fait d'un recul des achats chinois.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

Difficultés d'accès à l'export, fermeture des marchés de la restauration hors domicile mais aussi recomposition de la demande et nouvelles contraintes liées aux mesures de gestion de la crise sanitaire dans les différents pays du monde... En dépit des profondes perturbations engendrées par la pandémie, les marchés mondiaux ont témoigné d'une relative robustesse en 2020.

En chute dès la mi-février, les cours européens des produits laitiers ne sont pas tombés sous le niveau de déclenchement de l'intervention et se sont partiellement redressés en cours d'année. La production laitière des cinq premiers exportateurs mondiaux (Union européenne, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie et Argentine) a progressé en 2020. En parallèle, la demande mondiale a résisté. Soutenues par des prix compétitifs, les exportations européennes de beurre, de fromages et de poudres grasses sont même en hausse en 2020, à l'inverse de celles de poudres maigres.

L'autre facteur de robustesse tient à la consommation intérieure. En France, les achats de produits laitiers ont progressé en magasin, compensant partiellement la fermeture du débouché de la restauration hors domicile et la baisse des achats d'ingrédients laitiers. Les transformateurs ont su réorienter leurs fabrica-

tions pour répondre à ce report de la demande. En Bretagne, la production de lait conditionné et d'emmental marque ainsi une hausse notable.

La croissance de la production mondiale devrait être modeste en 2021, de l'ordre de 1 % pour les cinq premiers exportateurs mondiaux. La situation sanitaire et économique internationale devrait continuer à peser sur la demande et les prix, au moins au 1^{er} semestre. Au-delà, une potentielle levée progressive des restrictions (couvre-feu, mise à l'arrêt de la restauration hors domicile) et l'adaptation des circuits de distribution (développement du e-commerce, vente à emporter) pourraient soutenir le rétablissement de la consommation. Avec deux incertitudes fortes à l'échelle mondiale : quelle évolution des restrictions liées à la situation sanitaire et quelle ampleur des difficultés économiques consécutives à la pandémie ?

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

Encore incertaine, la levée progressive des restrictions qui pèsent sur la consommation pourrait accompagner le retour à des tendances de consommation plus classiques en Europe (baisse de l'ultra-frais, hausse pour le beurre, le fromage, les poudres).



La production européenne devrait augmenter modérément de 0,8 % en 2021 par rapport à 2020, soit une croissance moins forte que celle enregistrée en 2020 (+1,6 %) propice au retour à un équilibre plus favorable entre offre et demande.



Compte tenu des tensions sur le pouvoir d'achat des Français, les transformateurs laitiers parviendront-ils à maintenir « l'exemplarité laitière » qui depuis les EGA leur avait permis d'obtenir des revalorisations de prix ?



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Les effectifs de vaches laitières reculent en Bretagne comme au niveau national. Jusqu'ici, les gains de productivité ont limité l'impact sur la production laitière bretonne. Autre point notable, l'agrandissement des élevages a ralenti en 2020.

La production laitière bio bretonne s'inscrit en croissance annuelle de 11 % en 2020. Face à un marché moins dynamique, plusieurs transformateurs ont suspendu temporairement les conversions depuis l'automne 2020.

L'Association d'Organisations de Producteurs (AOP) du Grand Ouest, rebaptisée Poplait en 2020, continue à s'élargir. Elle prévoit l'intégration de nouvelles OP dans ses rangs d'ici fin 2021. Poplait, qui souhaite porter des projets pour le compte de ses OP adhérentes, indique notamment explorer la voie d'une valorisation locale d'une partie de leur lait.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Début 2021, les transformateurs laitiers bretons continuent d'être secoués par la pandémie avec pour certains l'enjeu pressant de consolider leur rentabilité. Cela conduit à des repositionnements stratégiques : abandon du lait non segmenté pour Triballat-Noyal, délégation de la collecte pour Froneri, transfert dans l'Orne de fabrications fromagères jusque-là assurées dans la fromagerie vieillissante de Reitiers pour Lactalis...

Pour améliorer la rentabilité, le bon chemin est-il encore celui de la montée en gamme et de la promotion des marques nationales ? Les consommateurs pourraient être moins réceptifs à la montée en gamme, à l'heure où le pouvoir d'achat et le prix redeviennent des préoccupations fortes, comme l'illustre le développement des ventes de produits sous marque de distributeurs.

La rentabilité de la production et l'amélioration des conditions de travail sont deux défis à relever pour assurer l'attractivité de l'élevage laitier et la reprise des élevages qui seront libérés dans les années à venir dans le cadre de nombreux départs à la retraite.

La stratégie nationale bas-carbone prévoit, au niveau national, une réduction de 18 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur en 2030 par rapport à 2015 et de 46 % à l'horizon 2050. Comment s'adaptera le secteur laitier breton, considéré comme émetteur de GES ?



Maud Marguet
maud.marguet@bretagne.chambagri.fr

31 000 €/UTA

C'est le résultat courant avant impôts des éleveurs laitiers bretons spécialisés en 2019



5,4 MILLIARDS de litres de lait sont livrés à l'industrie en 2020 dans la région



66 m€ C'est le montant en 2020 des exportations d'aliments homogénéisés et diététiques composées pour l'essentiel de laits infantiles

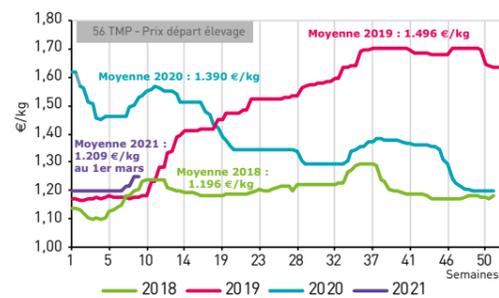


La production renforce son organisation

Comme en 2019, 2020 aura été très influencée par le sanitaire avec la forte demande chinoise à l'importation. Mais sur les quatre derniers mois, l'apparition de la fièvre porcine africaine (FPA) en Allemagne et le nouveau confinement lié au Covid-19 ont bouleversé les flux d'échange et les lieux de consommation avec la fermeture de la restauration hors domicile (RHD). Après 3 ans de discussions, l'AOP Porcs Grand Ouest est créée en ce début d'année 2021.

PRIX ET REVENUS

◆ Un prix décevant en deuxième partie d'année



Source : Marché du Porc Breton

Après un début d'année très favorable en lien avec la forte demande asiatique et surtout chinoise, du fait de la FPA, le cours au MPB est resté supérieur à 1,40 €/kg sur les 4 premiers mois 2020. Mais au 2^e trimestre le confinement et la fermeture de la restauration collective ont pesé sur la demande. Ensuite, à partir de la déclaration du 1^{er} cas de FPA en Allemagne, le cours a chuté sur toutes les places européennes et termine l'année à 1,201 €/Kg de prix de base au MPB. Les exportations allemandes vers les pays tiers étant limitées, la viande allemande reste sur le marché européen, alors qu'une partie de la restauration s'est retrouvée à nouveau fermée à partir du dernier trimestre 2020.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Une reprise de la baisse des abattages de porcs en Bretagne



Source : Agreste-Draaf Bretagne-Enquête mensuelle

Avec 13,895 millions de porcins abattus en 2020 en Bretagne, la baisse s'élève à plus de 88 000 animaux par rapport à 2019, soit -0,6 %. En tonnages, compte tenu de l'alourdissement des carcasses, l'évolution est proche de la stabilité (moins 1 500 tonnes, soit -0,10 %). Au niveau national, la baisse des effectifs abattus est plus sensible, avec -1,10 %. En 2020, les abattages bretons ont diminué principalement au mois de mai à cause de la déclaration de cas de Covid parmi les salariés d'un abattoir ce qui a perturbé l'activité. Trois groupes (Cooperl, Agromousquetaires et Jean Floc'h) réalisent 63 % des abattages bretons. Le point haut des abattages bretons a été atteint en 2008 avec 14,409 millions de têtes.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Le dynamisme des achats des ménages n'a pas permis de compenser la baisse de la RHD



Source : FranceAgriMer-Kantar Worldpanel

Le confinement instauré au 2^e trimestre puis en fin d'année a entraîné la fermeture de la restauration hors domicile. Les ménages ont donc amplifié leurs achats en magasins qui ont progressé de 7,4 % pour la viande de porc frais et de 6,2 % pour les charcuteries - ces dernières représentant les 2/3 des achats. Mais ce dynamisme n'a pas permis de compenser l'intégralité de la perte du débouché de la restauration. Sur l'année 2020, la consommation française de porcs diminue de 1 % par rapport à 2019. De plus, pour ses achats de charcuteries, le consommateur s'est largement reporté vers les produits pré-emballés au détriment de la coupe : en jambon cuit les achats en libre-service progressent de 5,4 % alors que ceux à la coupe régressent de 8,5 %.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

Le marché du porc mondial en 2020 est resté **fortement influencé par la Fièvre Porcine Africaine** toujours très présente en Asie, où le niveau de production a été fortement impacté. La production chinoise en 2020 est inférieure de 20 % à celle de 2018, année d'apparition de la FPA. Ce déficit chinois, déjà important en 2019, s'est amplifié en 2020. La Chine a importé pour plus de 5 millions de tonnes de porcs en 2020 en progression de 110 % par rapport à 2019, ce qui a profité à de nombreux fournisseurs et en particulier à l'UE. Mais la **déclaration d'un cas de FPA sur un sanglier dans l'est de l'Allemagne à la mi-septembre** a bouleversé les flux européens, la Chine ayant alors arrêté de s'approvisionner en provenance d'Allemagne, son 1^{er} fournisseur. Cette absence allemande a bénéficié à **l'Espagne qui est devenue le 1^{er} fournisseur de la Chine** avec une croissance des ventes à la Chine de près de 110 % en 2020 par rapport à 2019. La France en a aussi profité mais dans une moindre mesure, avec une hausse de seulement 31 % vers la Chine. Au global les exportations françaises sont en repli de 5 %.

D'après les estimations de Francaagrimer, le solde **commercial français redeviendrait positif en valeur en 2020**, avec +80 M€ contre -52 M€

en 2019, grâce à la baisse des importations plus forte que celle des exportations et à des prix plus élevés sur le marché mondial.

En plus de la FPA, la filière a dû faire face aux effets de la pandémie de Covid-19. La fermeture d'abattoirs dans plusieurs pays d'Europe du Nord en raison de salariés atteints de Covid et dans une moindre mesure en Bretagne a provisoirement limité fortement l'activité.

Pour 2021, **la production mondiale devrait légèrement progresser**. Mais des incertitudes demeurent sur la vitesse à laquelle la Chine va retrouver son potentiel de production. La hausse devrait se poursuivre au Brésil, aux Etats-Unis et en Russie (désormais autosuffisante) **alors que dans l'UE elle serait proche de la stabilité**. Le facteur sanitaire, FPA principalement, devait encore être primordial cette année.

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

La propagation de la FPA en Asie et plus particulièrement en Chine a décimé le cheptel porc. La reprise de la production chinoise devrait entraîner une baisse des échanges internationaux. Mais à quelle vitesse le cheptel chinois va-t-il se repeupler ? Avec toutes les mesures de bio-sécurité mises en place, la France va-t-elle restée indemne ?



La hausse du prix des matières premières a initié une progression du prix de l'aliment porc, qui devrait rester élevé au moins jusqu'au 2^e trimestre 2021.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR DE 2020

Le sanitaire est, comme en 2019, le facteur qui a **fortement impacté le marché cette année**. La FPA active depuis 2018, mais jusqu'à présent surtout en Asie et dans l'est de l'Europe, s'est propagée vers l'ouest, avec fin 2019 une apparition en Belgique (qui depuis a été déclarée indemne) puis en septembre 2020, la découverte sur des sangliers en Allemagne. A cet événement sanitaire, spécifiquement dans la filière porc et qui a plutôt eu des effets positifs sur le marché, s'est ajouté la pandémie mondiale du Covid-19.

ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

En gestation depuis plus de 2 ans, **l'AOP Porcs Grand Ouest a été créée ce 7 avril 2021** et est en attente de reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture. Elle regroupe 10 OP : Agrial, Elpor, Eureden, Evel'Up, GRPPO, Porc Armor Evolution, Porcinéo, Porélia, Porvéo, Syproporcs et représente un potentiel de 2 000 producteurs et 11,5 millions de porcs produits (soit la moitié de la production française). Un de ses objectifs est de renforcer le pouvoir de marché des éleveurs adhérents et aussi de répondre aux attentes des consommateurs. L'approche de l'échéance de l'arrêt de la castration à vif des porcelets début 2022 est un des chantiers les plus urgents. Cette AOP donne aussi la possibilité d'avoir accès à des programmes opérationnels ce qui permettra le cofinancement de projets structurants notamment pour la modernisation des élevages. Il ne reste désormais plus qu'à transformer l'essai.

Depuis plusieurs années le sanitaire impacte le marché. Il continuera à jouer un rôle important en 2021. En 2020, la maladie s'est déplacée vers l'ouest en touchant l'Allemagne

en septembre 2020. Pour l'instant aucun cas n'a été détecté en France. Les négociations avec la Chine pour la reconnaissance du **principe de régionalisation** sont en passe d'aboutir. Cela permettrait en cas de détection d'un cas de FPA dans une région française de permettre aux autres régions de continuer à exporter.

L'interdiction de la castration à vif doit entrer en application à partir du 1^{er} janvier 2022. Les avis divergent sur ce sujet entre les différents acteurs de la filière (le CRP, Inaporc, la FNP, Culture Viande, la Fict) à plusieurs niveaux : quel accueil par le marché des mâles entiers, quels risques de dégradation de la qualité de la viande avec la question du devenir des carcasses écartées ? La castration chirurgicale resterait possible sous anesthésie mais qui prendrait en charge le surcoût ?

Les nitrites sont sur la sellette. Une proposition de loi sur « l'interdiction des additifs nitrés dans les produits de charcuterie » a été déposée fin 2020. L'examen de la loi est prévu en fin d'année 2021. Elle prendrait effet en 2023 pour les charcuteries crues et en 2025 pour les charcuteries cuites.



Nathalie Le Drézen
nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

1,390 €/kg
C'est le prix de base au Marché du Porc Breton pour l'année 2020



1,3 million de tonnes
C'est le nombre de porcs abattus en Bretagne



2/3
des achats de produits à base de porcs pour la consommation sont des charcuteries



Recul de la consommation

La pandémie de Covid-19 a bouleversé les tendances. Le débouché de la restauration hors domicile s'est effondré, ce qui a provoqué un recul de la consommation de viande de volailles en France. 15 ans que cela n'était pas arrivé ! Même situation en Europe où le marché n'est pas porteur. Les pays tiers reprennent donc la tête des destinations bretonnes pour les exportations. Seule tendance qui se confirme : l'appétit des Français pour le poulet.

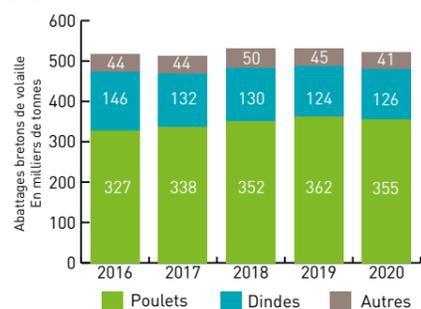
355 000

tonnes de poulets ont été abattus en Bretagne en 2020



DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ L'abattage breton de volailles se contracte en 2020

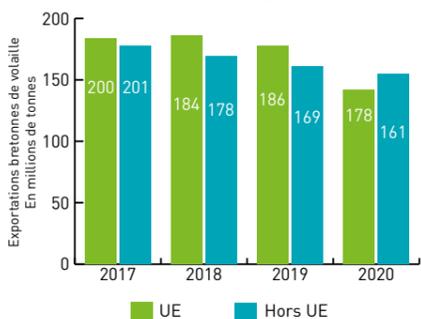


Source : Agreste - Draaf Bretagne, enquête auprès des abattoirs au 12/02/2021

Avec 521 509 tonnes de volailles abattues en 2020, la Bretagne a abattu 1,8 % de moins qu'en 2019. Si le poulet reste majoritaire en Bretagne avec plus de deux tiers des volumes, il affiche une baisse des volumes d'abattage de 1,8 % par rapport à 2019. Après plusieurs années de déclin, la dinde bretonne renoue avec une croissance en trompe l'œil en 2020 (+0,9 % en un an) due à un alourdissement des carcasses à 8,3 kg en moyenne. Le canard est victime des complexes évolutions de marchés liées à la pandémie de Covid-19 : les volumes bretons chutent de presque un quart en 2020 (-22,8 %) pour atteindre les 17 300 tonnes sur l'année. La pintade, autre volaille festive, s'en sort mieux avec une hausse de volume d'abattage de 16,7 % (221 tonnes).

DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

◆ Coup d'arrêt pour les exportations bretonnes de volailles vers l'Union européenne

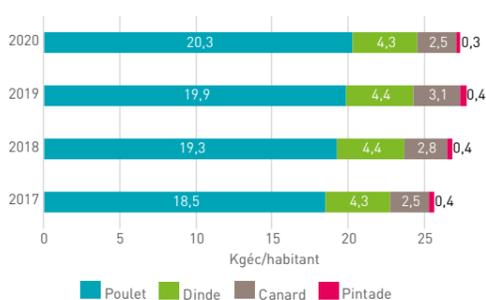


Source : Douanes - 05/02/2021

Le marché vers l'Union européenne, pour lequel la restauration hors domicile constitue le débouché principal, s'est effondré en 2020 du fait des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. En chute de 21 %, les exportations bretonnes de viandes de volailles vers le marché communautaire représentent 142 millions d'euros. Si le courant d'affaires vers la Belgique, première destination européenne, se maintient, il chute de près d'un tiers vers l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni. Malgré des exportations en baisse annuelle de 4 %, c'est le marché vers les pays tiers qui redevient la première destination de la volaille bretonne avec 155 millions d'euros en 2020. L'Arabie Saoudite représente plus de la moitié de ce débouché.

LA CONSOMMATION

◆ Recul de la consommation française de volailles en 2020



Source : Itavi d'après SSP (estimations pour 2020)

L'activité limitée de la restauration hors domicile et la réduction des flux touristiques ont fermé un débouché représentant plus d'un quart du marché français des volailles. Les espèces particulièrement dépendantes de ce secteur accusent de fortes baisses de consommation : -19,4 % pour le canard, -11,7 % pour la pintade en 2020 par rapport à 2019. Chaque filière s'est adaptée et a réorienté autant que possible sa production vers la consommation à domicile à grand renfort de communication. Les achats des ménages en magasin ont ainsi augmenté de 9,2 % pour la volaille en 2020. Mais ce surplus d'activité dans le commerce de détail n'a pas compensé la fermeture des autres débouchés : la consommation globale de volailles devrait reculer d'environ 1 % en 2020.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

L'année 2020 porte les stigmates de la pandémie de Covid-19 jusque sur les marchés avicoles. Pour gérer les pertes de débouchés, les filières ont accumulé des stocks, baissé les mises en place, allongé les vides sanitaires ou encore anticipé les réformes. Mais toutes n'ont pas été impactées de la même manière.

En Bretagne, le poulet lourd et le canard ont été les filières les plus fragilisées. Certaines usines de transformation de poulet orientées vers les débouchés RHD ont dû fermer au printemps. Pour le canard, la région venait tout juste d'installer de nouveaux éleveurs, qui se retrouvent donc en grande difficulté. Le poulet label s'en sort mieux, les volumes perdus en RHD ayant été compensés en GSM. La dinde a souffert d'un sérieux déséquilibre matière et se retrouve avec des stocks conséquents de viande rouge (cuisses et pilons).

Le marché européen a été alourdi par la dynamique polonaise. La réouverture progressive des marchés a été l'occasion pour eux de déstocker à bas prix, augmentant ainsi la pression concurrentielle sur les opérateurs français au cours du second semestre 2020. La Pologne est ainsi devenue le premier fournisseur de viande de volailles importées en France.

La chute des importations lors du premier confinement (-22 % en un an

sur les mois d'avril et mai) a été rapidement compensée : la baisse annuelle des volumes importés en France n'est finalement que de -4,7 %. Les exportations françaises se sont érodées de 11,9 % sur l'année 2020. La Bretagne s'en sort mieux que la tendance nationale avec des exportations en baisse de 8,6 %.

En plus de ses clients habituels, la Bretagne a consolidé son courant d'affaires avec la Chine de 11,7 %. Cela représente 2,6 millions d'euros, très peu par rapport à l'engouement mondial des exportations vers ce pays (+36 % en un an selon la FAO). Ce dernier a levé le boycott de la volaille américaine en début d'année : les Etats-Unis vont profiter de l'appétit chinois avec un niveau d'exportation record attendu pour 2020 (déjà 436 millions de dollars sur les 8 premiers mois de l'année).

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

La flambée des cours des matières premières entraîne une forte progression de l'indice du coût de l'aliment : +21,2 % sur un an pour le poulet standard en janvier 2021. La répercussion de cette hausse jusqu'aux distributeurs est un enjeu majeur pour la filière.



Les difficultés des filières avicoles ont été ressenties jusqu'au secteur de l'accoupage : réduction du nombre d'œufs mis en incubation, réforme anticipée des lots de reproducteurs... Une vigilance sur la disponibilité de la génétique et des poussins s'impose.



Dans un contexte économique compliqué, les consommateurs devraient être sensibles aux atouts de la volaille : une protéine animale à un tarif abordable avec une large gamme pour répondre à toutes les attentes et tous les budgets.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

La volaille française affiche ses ambitions dès le début de l'année. Avec le « Pacte Anvol Ambition 2025 », la filière se donne six objectifs : répondre à toutes les attentes du marché, renforcer l'accès à la lumière naturelle, auditer les bonnes pratiques, garantir une alimentation avec zéro déforestation, continuer la baisse de l'utilisation d'antibiotiques, maintenir des exploitations à taille humaine.

L'interprofession s'est notamment prononcée en faveur de la mise en œuvre du cahier des charges European Chicken Commitment (ECC), porté par une trentaine d'ONG européennes, à la condition que cela réponde effectivement à une demande du marché.

En 2020, un rapprochement s'est opéré entre Eureden et LDC pour la reprise du groupe Ronsard. Dans l'accord, LDC s'engage à construire un nouveau site d'abattage découpe à Bignan d'ici 2023, ce projet devenant prioritaire à celui de Châteaulin étudié lors de la reprise du groupe Doux. LDC renforce ses capacités en produits élaborés de volailles. La décision de l'autorité de la concurrence sur cette reprise est prévue en 2021.



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

LDC poursuit ainsi sa volonté de reconquête du marché français qui est une ambition partagée par l'ensemble de la profession avicole. Avec 41 % des poulets consommés en France importés de l'étranger en 2020, la souveraineté alimentaire est une ambition forte pour la volaille. Mais il doit avant tout s'agir d'un objectif partagé par l'ensemble de la société.

La Bretagne subit des oppositions systématiques à tout projet de bâtiment d'élevage de volaille. Pourtant, l'interprofession réaffirme que, pour lutter contre les importations, les bâtiments standards sont indispensables. Cela doit permettre de regagner des parts de marché, notamment dans la restauration hors domicile où les Français continuent de consommer de la volaille standard.

Enfin, la France a été touchée cet hiver par un sévère épisode d'influenza aviaire. Si l'épidémie recule, les conséquences économiques pour les filières seront majeures. Le respect de mesures de biosécurité drastiques a permis à la Bretagne de rester indemne du virus. Elle a donc pu continuer à exporter chez ses principaux clients comme l'Arabie Saoudite. La Chine, en revanche, a fermé ses frontières à la volaille française. Des négociations sont en cours pour faire reconnaître le principe du zonage permettant à une zone indemne de continuer à exporter.

Delphine Scheck
delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr



Un marché à deux vitesses

La filière œufs a vécu une année très disparate. L'œuf coquille a été plébiscité par les ménages, notamment celui issu des modes de production alternatifs. En revanche, les ovoproduits ont souffert en raison d'un débouché de la restauration hors domicile à la peine. La pandémie de Covid-19 a soumis l'interprofession de l'œuf, tout récemment élargie au commerce, à l'épreuve du feu ! Le pari est réussi pour cette filière qui a montré sa résilience face à la crise.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

Les mesures de confinement de la population française prises pour endiguer la pandémie de Covid-19 ont favorisé les achats en GMS et le fait-maison. Ainsi, avec une hausse historique de +44,8 % d'achats d'œufs coquille par les ménages en un an, le mois d'avril 2020 est inédit. Les consommateurs ont redécouvert l'œuf en tant qu'ingrédient, mais aussi dans sa diversité de formes à consommer.

La tendance de fond vers l'œuf alternatif n'a pas été ébranlée par le confinement. L'augmentation de la consommation d'œufs issus de poules élevées en cage observée en avril (+28,8 %) n'était qu'une réponse à l'urgence de la crise par des achats de panique. En effet, les données consolidées sur l'année 2020 affichent des achats des ménages en baisse de 6,7 % pour les œufs cage d'après le panel Kantar. Tous les autres modes de production, dits alternatifs, sont plébiscités, à l'instar du sol (+125,9 %), du plein air (+13,9 %) et du bio (+16,9 %).

Si l'œuf coquille se porte bien, la fermeture de la restauration hors domicile a entraîné une forte perte de débouchés pour les ovoproduits. Les commandes ont été réduites de 70 % à 80 % au printemps. Certaines casseries bretonnes, dont l'unique débouché était la restauration hors domicile, ont dû être fermées pen-

dant plusieurs semaines. Le recul annuel des ventes devrait dépasser les 30 % d'après la profession.

La porosité avec le marché des œufs coquille a quelque peu soulagé le secteur en réorientant une partie des œufs destinés aux ovoproduits vers les centres de conditionnement pour œufs coquille. Cependant, les consommateurs français ne sont pas habitués à ces œufs qui ont des couleurs ou des calibres différents de ceux présents dans les linéaires des magasins. Ces œufs réorientés sont donc bien souvent partis à l'export. Les exportations françaises d'œufs coquille ont ainsi bondi de 54,9 % sur l'année 2020 par rapport à 2019. Cela a permis d'améliorer le solde commercial des échanges d'œufs coquille, même si celui-ci reste toujours déficitaire.

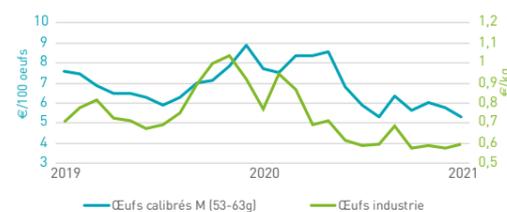
-15 %

pour la cotation de l'œuf industrie en 2020 comparé à 2019



COTATIONS

◆ Des cotations fortement impactées par les restrictions sanitaires liées au Covid-19



Source : FranceAgriMer-RNM - Les Marchés au 01/03/2021

En 2020, le marché de l'œuf a divergé selon les débouchés. D'un côté, l'œuf calibré a connu une explosion de la demande lors du premier confinement, ce qui s'est traduit par des cotations d'un niveau soutenu au printemps. Puis, la hausse saisonnière de la rentrée de septembre s'est avérée de courte durée et de faible intensité. La cotation annuelle moyenne de l'œuf calibré M s'en retrouve impactée : 6,86 € les 100 œufs, en repli de 2,3 % sur un an.

D'un autre côté, la fermeture de la restauration hors domicile a freiné brusquement les demandes en œufs industrie. Les cours ont chuté dès le mois de mars pour rester ensuite à des niveaux bas toute l'année. La cotation moyenne de l'œuf industrie atteint donc les 0,69 €/kg en 2020.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ L'abattage de poules de réforme en Bretagne est en hausse de près de 10 % en 2020



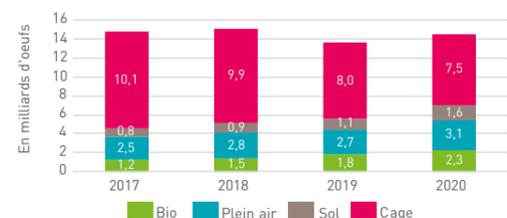
Source : Agreste - Draaf Bretagne, enquête auprès des abattoirs au 12/02/2021

En 2020, la Bretagne a abattu 22 858 tonnes de poules de réforme, en hausse de 9,8 % par rapport à 2019. La morosité sur le marché des œufs destinés à l'industrie, exacerbée lors des deux confinements du printemps et de l'automne, a incité les éleveurs à anticiper les réformes. L'offre est restée abondante toute l'année.

A la vente, le marché du frais a subi de plein fouet la fermeture du secteur de la restauration hors domicile et le ralentissement de l'activité industrielle. Le marché de l'export, notamment vers l'Afrique de l'Ouest, s'est révélé très dégradé en termes de volumes mais aussi de valorisation. Les prix départ élevage reflètent l'état des débouchés : 0,0232 €/kg en moyenne annuelle, prix quasiment divisé par trois en un an.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ La production française confirme sa transition vers l'œuf alternatif



Source : Agreste au 01/03/2021

Avec 14,5 milliards d'œufs produits en 2020, la production française d'œufs de consommation augmente de 6,5 % en un an, sans toutefois atteindre la production record de 15 milliards d'œufs en 2018. La transition vers l'alternatif est engagée pour l'ensemble de la production française. De 31 % en 2017, la production alternative représente désormais 48 % de la production française.

Les filières bio, plein air et sol sont très dynamiques avec des hausses de production respectives de 31,3%, 14,9 % et 42,7 % sur un an. La Bretagne participe activement à cet engouement, notamment pour le bio : en 2019, 28,9 % des poules pondeuses françaises bio sont en Bretagne. En revanche, l'œuf cage continue son repli avec une baisse annuelle de 6,7 % au niveau national.

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Deux mille vingt était la première année de fonctionnement de l'interprofession de l'œuf (CNPO) dans un format élargi au commerce. La pandémie de Covid-19 a rapidement montré tout l'intérêt de cette nouvelle organisation. Les centres de conditionnement ont dû faire face à une augmentation de 60 % de la demande en œufs coquille sur la période mars-avril. Ils se sont alors adaptés avec un renforcement des équipes, des horaires élargis et une offre correspondant aux achats massifs des consommateurs.

Ces ajustements ont été réalisés dans l'urgence et en étroite concertation avec le maillon du commerce. Grâce à la présence de la grande distribution et des grossistes au sein du CNPO, l'interprofession a permis de fédérer les acteurs dans l'objectif commun de limiter les ruptures d'approvisionnement pour nourrir les Français. Forte de cette gestion de crise réussie, le CNPO souhaite désormais ouvrir ses portes aux représentants de l'agroalimentaire et de la restauration hors domicile.



Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

La flambée des cours des matières premières entraîne une forte progression de l'indice du coût de l'aliment : +25,1 % sur un an pour la poule pondeuse en février 2021. La répercussion de cette hausse jusqu'aux distributeurs est un enjeu majeur pour la filière.



Dans un contexte sanitaire toujours dégradé, l'engouement des consommateurs pour les œufs coquille devrait se poursuivre. En 2020, la consommation totale d'œufs et d'ovoproduits s'établit à 228 œufs/hab/an, en hausse annuelle de 3,6 %.



L'initiative citoyenne européenne pour interdire l'élevage en cage a été remise à Bruxelles en octobre 2020 avec presque 1,4 million de signatures. La Commission européenne va maintenant devoir y répondre et justifier sa décision. A suivre !



La bonne tenue du secteur de l'œuf de consommation a permis de garder de solides perspectives en Bretagne sur ce secteur. Des investissements et des restructurations ont été annoncées dans l'objectif de poursuivre l'adaptation des outils à la production alternative qui est une attente durable des consommateurs.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

La nouvelle réglementation européenne sur le bio, dont la mise en application était initialement prévue en 2021, a été repoussée d'un an. Elle concerne notamment la conduite des poulettes, l'alimentation et les bâtiments. L'Itavi estime que la hausse des coûts de production engendrée par cette nouvelle réglementation sera d'au moins 15 %.

Autre évolution attendue : l'interdiction du broyage des poussins pour la fin 2021. Cette échéance booste les initiatives sur le sexage in ovo : 2020 a vu les premières commercialisations d'œufs issus de poules ayant bénéficié de cette technique. Les volumes sont restés très limités, faute de process opérationnels à grande échelle.

Enfin, toujours dans l'objectif de répondre aux attentes sociétales, les entreprises communiquent sur leurs avancées concernant les enjeux climatiques et environnementaux : réduction des gaz à effet de serre, réduction du plastique dans les packagings, etc.

Delphine Scheck
delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

VIANDE BOVINE



Le veau de boucherie tire la langue

Le secteur breton des veaux de boucherie est particulièrement affecté par la fermeture partielle de la restauration en 2020. La production est en net retrait et les cours ont dégringolé à des niveaux record au cours de l'été. En gros bovins, l'année 2020 est marquée par une divergence des prix entre mâles et femelles. Alors que les vaches et génisses profitent d'une renationalisation des achats, les jeunes bovins sont pénalisés par des exportations à la peine.

PRIX ET REVENUS

Le veau de boucherie à nouveau en crise



Source : Agreste - FranceAgriMer - Cotations régionales hebdomadaires

Les cotations des veaux de boucherie se sont effondrées en 2020. Le veau rosé clair termine 2020 à une moyenne de 5,23 €/kg de carcasse soit 8 % au-dessous d'une année plus classique comme 2018. Concernant le marché des gros bovins, les prix de 2020 divergent entre mâles et femelles. Les femelles à viande connaissent de bons prix alors que les mâles subissent des baisses par rapport à 2019. Déjà très faibles en 2019, les résultats courants par UTA vont probablement encore de baisser en 2020 du fait de la poursuite de la hausse des charges et d'une année encore marquée par un été sec qui, sur certaines exploitations, a affecté la disponibilité de fourrages.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

Une production bretonne attendue en légère baisse en 2020

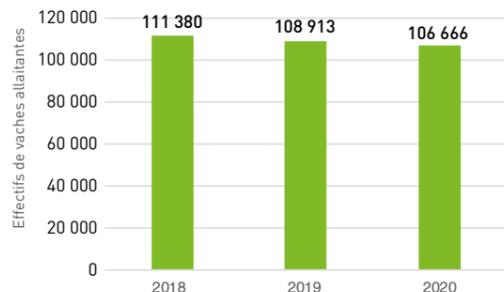


Source : Agreste, SAA

Les chiffres de l'EDE sur le nombre de gros bovins bretons prenant la direction de l'abattoir suggèrent que ceux-ci seraient légèrement inférieurs en 2020 à 2019. Les chiffres seraient quasiment stables pour les vaches de réformes laitières et allaitantes, mais en hausse de 9 % pour les génisses allaitantes. En revanche, la production régionale de veaux de boucherie baisserait de 11 % en têtes sur l'année. La production bretonne ne représente qu'environ la moitié des abattages régionaux de bovins. En 2020, ces derniers sont quasiment stables par rapport à 2019.

AUTRES ÉLÉMENTS

Le déclin du troupeau allaitant breton se poursuit



Source : Infocentre des EDE du Grand Ouest

Le cheptel allaitant breton poursuit sa décapitalisation en 2020. La région compte 107 000 vaches allaitantes soit une baisse de 3 % par rapport à 2019. Sur dix ans, la chute s'élève à 15 %. Concernant le cheptel laitier, le nombre de vaches s'établit à 747 000 fin 2020. Les effectifs baissent pour la deuxième année consécutive. Il y a dix ans, la Bretagne comptait 742 000 vaches laitières. Le nombre de vaches allaitantes bio est de 7 421 en 2019 soit 7 % des effectifs totaux.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

2020 est marquée par une divergence des cours entre les mâles et les femelles. Les prix des femelles allaitantes se sont mis à grimper à partir du premier confinement pour deux raisons. Le report de la consommation de la restauration hors foyer (RHD) vers les grandes et moyennes surfaces (GMS) a favorisé la consommation de viande française. Les GMS s'approvisionnent en effet majoritairement en viande française contrairement à la RHD. L'autre raison est la revalorisation du haché par la GMS qui a permis de soutenir les cours des gros bovins, notamment allaitants.

Sur l'ensemble de l'année, la consommation française de viande bovine a reflué de 2,3 %. Le report de la RHD vers les GMS n'a donc été que partiel. Par contre, la consommation de viande bovine française a légèrement progressé de 1,4 %. Ce sont donc surtout les importations qui ont été pénalisées. Elles chutent de 16 % sur l'année.

Les mâles, majoritairement exportés, ont à l'inverse subi la morosité de leurs marchés traditionnels : Italie et Grèce. Ces pays ont aussi en partie renationalisé leur marché avec la fermeture partielle de leur restauration. La mauvaise saison touristique qu'ils ont vécue a aussi pesé sur la

demande de viande française. Les exportations françaises de viande bovine baissent de 4 %. Le marché des brouards est aussi touché par ce contexte.

Au niveau régional, la production de gros bovins est stable en 2020 mais cache une décapitalisation structurelle du troupeau allaitant et plus récente en ce qui concerne le troupeau laitier.

La filière veau de boucherie est en crise pour la deuxième année consécutive. La fermeture de la RHD, qui est un débouché majeur de cette production, a particulièrement pénalisé cette production. La filière n'a pas réussi à compenser ces pertes de volumes par un redéploiement en GMS. Pour assainir le marché, les intégrateurs ont été contraints de nettement réduire les mises en place. Cet affaiblissement de la production en 2020 risque d'entamer à long terme le potentiel breton.

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

Les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, notamment concernant la restauration hors domicile, auront des conséquences sur la poursuite ou non de la renationalisation des approvisionnements et sur les débouchés à l'export.



La production européenne de viande bovine devrait baisser de 1,6 % en 2021 par rapport à 2020 d'après la commission européenne alors que la consommation pourrait reculer de 1,1 %.



Les conditions climatiques détermineront le niveau de la récolte des fourrages et donc des coûts de production. Les prix des matières premières végétales sont élevés en ce début d'année 2021 et risquent de peser sur les trésoreries.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR DE 2020

Le secteur des veaux de boucherie a commencé à déployer son nouveau contrat d'intégration type. Celui-ci formalise plus précisément les relations éleveurs-intégrateurs notamment concernant les prix et la durée des contrats. La signature par les intégrateurs et les éleveurs se poursuivra en 2021.

La marque collective Ejendu, lancée par Interbev Bretagne, poursuit son développement en 2020. Ces jeunes bovins ou génisses sont issus d'un croisement holstein/race à viande (limousine, angus ou hereford). Triskalia et Bigard continuent de contractualiser avec des éleveurs malgré la fermeture partielle de la RHD en 2020.



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

2021 sera une année importante pour le développement du Label Rouge en viande bovine. En effet, la plupart des enseignes de la grande distribution prévoit de proposer de la viande bovine Label Rouge en 2021 dans leurs rayons. Cela devrait permettre de faire progresser la part de cette démarche de qualité qui ne représente aujourd'hui que 3 % de la consommation. Pour rappel, le plan de la filière a pour objectif d'atteindre 40 % de l'offre en Label Rouge d'ici 2023.

En veau de boucherie, la station expérimentale du Rheu détenue par l'Institut de l'Élevage va déménager à Mauron. Ce sera l'occasion de construire de nouveaux bâtiments qui seront composés de trois modules. Un premier sur l'optimisation de la production standard. Un deuxième dévolu à de la recherche fondamentale. Et un troisième qui vise à répondre aux attentes sociétales telles que perçues aujourd'hui.

Arnaud Haye
arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr



Le légume frais sollicité par le consommateur

Le Covid-19 aura impacté la filière des légumes frais à différents niveaux. Le retour aux fourneaux du consommateur français pendant le 1^{er} confinement a favorisé la consommation de fruits et légumes frais français, alors que le développement des jardins familiaux a impacté à la baisse les achats de certains légumes comme la tomate.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

Selon FranceAgrimer, en 2020, les volumes d'achats de légumes frais progressent de 6,9 % par rapport à 2019 pour atteindre 85 kg/ménage et par an. La tomate reste le 1^{er} légume acheté avec plus de 15 % du total (+3,4 %). L'oignon, qui arrive en quatrième position, augmente de près de 20 %. Après des achats en forte hausse lors du 1^{er} confinement suivi d'une baisse pendant la période estivale, les achats ont été en constante progression depuis le mois de septembre, surtout au dernier trimestre. Quant aux prix, plus élevés lors du 1^{er} confinement, ils ont retrouvés au second semestre 2020 le même niveau de prix sur 1 an. Cependant la consommation est insuffisante (360 g/français/jour) par rapport aux recommandations nutritionnelles qui préconisent 400 g/français/jour.

avec la production de différents légumes et plus particulièrement la tomate. Par contre, la filière des fruits et légumes frais a été moins impactée que d'autres par la fermeture de la RHD. Celle-ci représente seulement 10 % en volume et 8 % en valeur des débouchés.

Les surfaces de légumes en conversion bio en Bretagne progressent de « seulement » 20 % entre 2018 et 2019. Depuis cinq ans, cette évolution annuelle allait de 50 à plus de 100 %. Concernant la consommation française de légumes bio, après des progressions de +7 à +8 % ces dernières années, elle devrait être proche de +5 % en 2020 par rapport à 2019.

MARCHÉ DU CHOU-FLEUR

◆ Chou-fleur : une fin de campagne difficile



Source : Draaf Bretagne-Srise et RNM au 12 février 2021

Les surfaces sont stables en Bretagne par rapport à 2019 mais sont en baisse de 7 % par rapport à la moyenne sur 5 ans. Après des apports limités en début de campagne, en raison d'une météo pluvieuse, l'offre bretonne a été plus conséquente sur les mois de novembre et décembre. Mais le dynamisme de la demande à l'export (surtout vers l'Allemagne) n'a pas permis de compenser une demande terne avec la fermeture d'une partie de la restauration. Le chou-fleur est déclaré en crise conjoncturelle durant 12 jours à partir du 20 novembre. Sur la campagne, 3,95 millions de têtes sont orientées vers la transformation (10 % des apports bretons). Compte tenu de la hausse des volumes, la valorisation du chou-fleur bio a été compliquée.

MARCHÉ DE LA TOMATE

◆ Campagne décevante en tomates

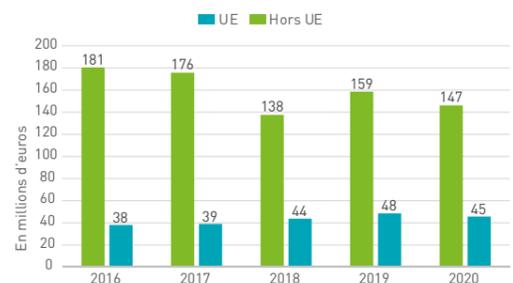


Source : Agreste Draaf Bretagne

Les surfaces diminuent de 1 % dans l'ouest alors qu'elles sont stables au niveau national. Après un bon début de campagne, les cours ont chuté à partir de juin et sont restés relativement bas tout l'été, avec une demande moindre en produits français en sortie de confinement. Les températures élevées de l'été ont limité les volumes de production. Avec le rafraîchissement du temps fin août, les volumes de production ont diminué mais la demande aussi. A partir d'octobre le prix s'améliore du fait d'une diminution de l'offre. Les petits fruits (cerises, cocktail...), produits plus festifs, ont été les variétés les plus fortement impactées lors de cette campagne décevante en raison du confinement peu propice aux moments conviviaux.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Une baisse des exportations bretonnes de légumes



Source : Douanes

Les exportations bretonnes de légumes s'élèvent à 191 millions d'euros en 2020. L'Allemagne est la première destination. Viennent ensuite l'Italie et les Pays-Bas. Les ventes sont proches de la stabilité en valeur vers l'Allemagne alors qu'elles diminuent de près de 9 % en volumes. Elles diminuent sensiblement vers l'Italie, de 10 % en valeur et de 15 % en volumes. Ces trois pays représentent 43 % des exportations à destination de l'UE. Le Royaume-Uni est le quatrième pays destinataire avec des ventes en baisse de 23 % par rapport à 2019. La première destination en dehors de l'UE est la Tunisie, en septième position générale, avec des ventes en hausse de 80 % par rapport à 2019, suivie de l'Egypte vers laquelle les ventes régressent de plus d'un tiers.

Le confinement du printemps a entraîné le développement de la production des jardins familiaux qui sont donc entrés en concurrence

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

Le Royaume-Uni est toujours le 4^e client de la Bretagne en légumes frais, mais on observe en 2020 une baisse déjà sensible des expéditions alors qu'aucun droit de douane n'a été instauré.



Le confinement lié à la pandémie de Covid-19 a redonné goût au consommateur à la cuisine, celui-ci a privilégié en partie les fruits et légumes français. Cette orientation perdurera peut-être en 2021.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Pour augmenter ses volumes, la filière compte sur le fait que 2021 est l'Année internationale des fruits et légumes proclamé par la FAO. Différentes opérations sont prévues : fête des fruits et légumes en juin, communication digitale, nouveau site web...

2020 a été la 1^{ère} année de la mise en place de l'interdiction de commercialiser avant le 1^{er} mai des fruits et légumes bio produits sous serres chauffées. En Bretagne, cela concerne surtout les tomates et les concombres. En 2020, cette nouvelle réglementation a favorisé en avril les importations en provenance du sud de l'Europe et ce flux s'est maintenu à partir du mois de mai, concurrençant la tomate bio bretonne.

A partir du 1^{er} janvier 2022, la loi anti-gaspillage demande la suppression des emballages plastiques. Selon Interfel, en 2019, 37 % des fruits et légumes frais étaient vendus emballés, avec des emballages constitués de 70 à 80 % de plastique recyclable. Ces emballages permettent de protéger les produits des chocs et manipulations, des attaques microbiennes et parfois de la lumière. Cette application a été repoussée d'un an pour des quantités inférieures à 1,5 kg. Mais la pandémie de Covid-19 a relancé la demande du consommateur pour le pré-emballé.

Nathalie Le Drézen
nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr



42 %
des choux-fleurs bretons produit dans le Finistère



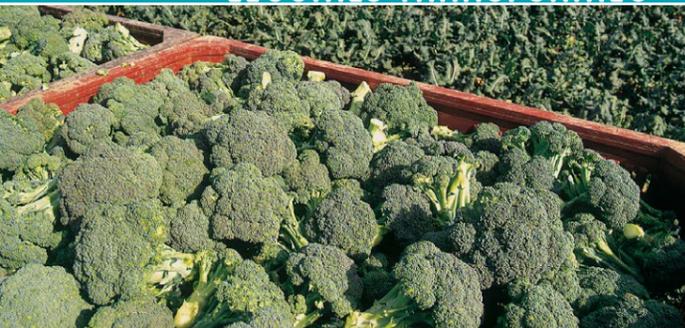
-12 %
Baisse de la production de tomates bretonnes en 2020 par rapport à 2019



3/4
des exportations bretonnes de légumes à destination de l'Union européenne



LÉGUMES TRANSFORMÉS



Des conserves idéales pour des confinés

Les légumes transformés, de par leur côté pratique et stockable, ont été plébiscités par les consommateurs lors des confinements de 2020. Cette forte demande conjuguée à des récoltes médiocres en Bretagne et en France obligent cependant les industriels à puiser dans leurs propres stocks. La récolte 2021 devra donc être plus fournie pour éviter tout risque de pénurie même si appréhender les futurs niveaux de consommation est une gageure.

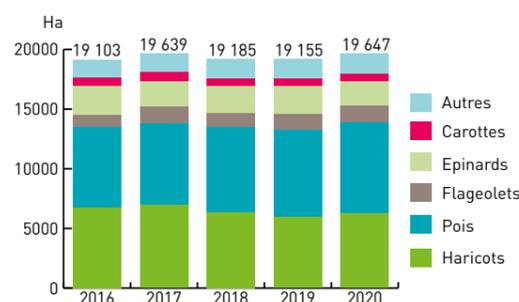
7 633 HA

C'est la surface de pois semée en Bretagne en 2020



SURFACES SEMÉES

◆ Des surfaces semées de légumes transformés en légère hausse en 2020 en Bretagne

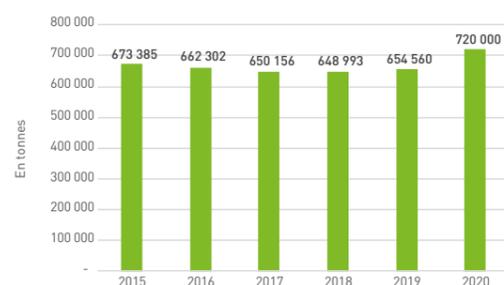


Source : CenalDI

Les surfaces semées de légumes transformés en Bretagne s'établissent à 19 647 ha en 2020. Elles sont en légère hausse de 3 % par rapport à l'année précédente et retrouvent un niveau similaire à 2017. Le pois est le légume le plus semé en Bretagne avec 7 633 ha en 2020 suivi par le haricot à 6 250 ha. Les surfaces de pois ont augmenté de 4 % l'année passée par rapport à 2019, celles des haricots ont progressé de 5 %. Epinards, flageolets et carottes sont les trois autres légumes qui suivent par ordre d'importance. Sur les cinq dernières années, les épinards sont le légume qui a vu ses surfaces le plus reculer en Bretagne alors que pour les légumes « autres », celles-ci se sont accrues de 19 %.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Une consommation à domicile des légumes en conserve en forte hausse en 2020

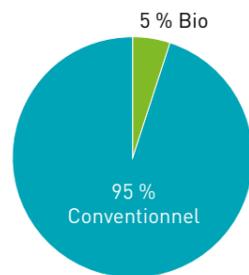


Source : Kantar

La consommation à domicile représente les 2/3 des débouchés des légumes transformés en volume. Pour le segment des conserves en particulier, cette part monte à 86 % d'après les chiffres de Kantar/Gira de 2019. En 2020, la consommation à domicile des légumes en conserve a augmenté de 10 % pour atteindre 720 000 tonnes. Le report des achats de la restauration hors domicile vers les grandes et moyennes surfaces expliquent en partie ce phénomène. L'autre explication est le caractère pratique et stockable de ces produits. Lors du premier confinement, les consommateurs ont surconsommés ces produits par rapport à d'autres : + 28 % d'achats de légumes en conserve contre +15 % pour l'ensemble des produits de grande consommation.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ 3 800 ha de surfaces françaises de légumes transformés sont consacrés au bio



Source : Unilet

Les surfaces de légumes bio semées en France continuent de croître. Elles atteignent 3 800 ha en 2020. Cela représente 5 % des surfaces nationales et est en hausse de 26 % en un an. La production bio a doublé en 3 ans alors que l'objectif initial, inscrit dans le plan de filière, était que ce doublement soit atteint en 2023. La filière est donc en avance sur son plan de marche. Le potentiel de croissance demeure encore important car cette production bio française ne couvre en 2019 que 60 % des volumes bio achetés. Le bio est plus développé en surgelés qu'en conserve. Les légumes bio surgelés représentent en effet 6% des fabrications françaises contre 3 % pour les fabrications de conserves.

LE BILAN DE CAMPAGNE 2020

La crise sanitaire a eu pour conséquence principale la réorientation des débouchés de la RHD vers les GMS. **La consommation de légumes transformés en GMS a donc fortement augmenté en 2020.** La croissance est de 11 % pour les légumes surgelés et de 10 % pour les légumes en conserve sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport à 2019. La demande a été exceptionnelle lors du premier confinement au printemps 2020, obligeant les industriels à fournir de gros efforts d'adaptation.

Les chiffres d'achats de la RHD ne sont pas encore disponibles pour 2020 mais ils seront sans nul doute en baisse par rapport à 2020. Cela affecte en premier lieu les légumes surgelés pour lesquels la RHD représente en temps normal 49 % de ses débouchés contre seulement 14 % pour les légumes en conserve.

La consommation totale de légumes transformés en France devrait être

donc en hausse en France. En parallèle, la production française ne fut pas au rendez-vous en 2020 avec des baisses pour presque tous les légumes. La Bretagne s'en sort un peu mieux grâce à des conditions climatiques moins pénalisantes. **La production régionale de haricots est en baisse de 7 % par rapport aux prévisions et de 6 % en pois.**

Demande en hausse, récoltes mauvaises, les industriels ont dû puiser dans leurs stocks pour éviter toute pénurie. Des ruptures en magasins sont de l'ordre du possible en attendant la récolte 2021.

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

Les décisions prises autour de la gestion de la pandémie pourraient avoir des effets sur la consommation. Face aux incertitudes, les consommateurs pourraient continuer de plébisciter les légumes transformés.



Les conditions météorologiques joueront sur les quantités récoltées mais demeurent par nature imprévisibles.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Un an après la naissance officielle d'Eureden, fusion entre Trikalia et Groupe d'aucy, leurs organisations de producteurs (OP) de légumes transformés respectives se sont unies le 1^{er} janvier 2021. **L'OP Eureden pèse plus de 90 % des surfaces régionales de légumes transformés.** L'OP du groupe coopératif Clal St Yvi est la seule organisation concurrente à Eureden en Bretagne.

Un autre mouvement de consolidation dans la filière concerne les syndicats des irrigants. **Les six Associations Syndicales Libres (ASL) historiques de Bretagne ont décidé de se regrouper au sein d'un seul et même syndicat d'irrigation : Breizh Irrigation.** La défense de l'intérêt des irrigants et le développement de l'irrigation d'appoint en Bretagne sont les objectifs prioritaires de Breizh Irrigation. Ses missions porteront aussi sur l'accompagnement des

exploitants agricoles irrigants ou ayant des projets d'irrigation, l'actualisation et la promotion de la charte des bonnes pratiques d'irrigation, la production de références et la veille technique et réglementaire.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Le développement du manger français se constate aussi en légumes transformés. Contrairement à d'autres productions, les légumes surgelés et en conserve n'ont pas l'obligation réglementaire d'indiquer la provenance de leurs produits. La filière française, par le biais de l'interprofession Unilet, a cependant souhaité pouvoir utiliser le logo « Fruits & légumes de France » lancé en 2015 par l'interprofession « Fruits et Légumes frais ». C'est chose faite à partir de 2017. Depuis, la démarche intéresse de plus en plus d'industriels et de clients, à la fois en GMS et en RHD. **En 2020, ce logo était apposé sur 20 % des légumes en conserve vendus en France et sur 25 % des légumes surgelés.** La dynamique est bien enclenchée et ne semble pas fléchir.

A côté des démarches sur l'origine, **la demande pour des légumes sans résidus de pesticide ressort aussi nettement.** Chaque acteur développe ses propres initiatives mais ils ont décidé collectivement d'évaluer la part que représentent ces volumes au niveau de marché national. L'interprofession prévoit donc de lancer ce travail en 2021.

Arnaud Haye
arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr



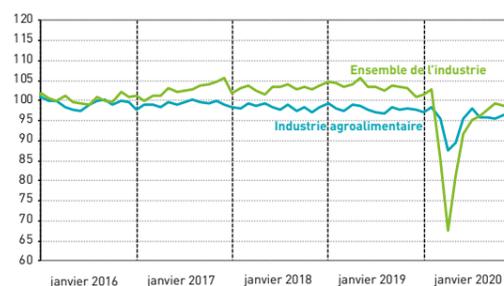


Gérer l'urgence

Dans le contexte de développement de la pandémie, la réorganisation des entreprises agroalimentaires (IAA), restées entièrement mobilisées, s'est imposée. Dans l'urgence, il leur a fallu assurer la production et répondre à la demande des consommateurs. Réorganisation industrielle et sociale immédiate pour certaines, recherche de nouveaux débouchés pour d'autres habituellement tournées vers la restauration hors domicile alors au point mort. Une part importante des décisions d'investissement ont donc été remises à plus tard.

ACTIVITÉ

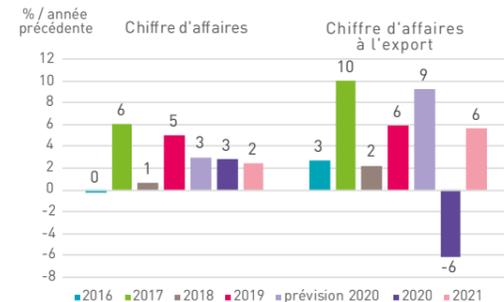
◆ Pas de retour à la normale de la production fin 2020 pour les IAA nationales



Source : Insee, Indice mensuel de la production industrielle en France (ensemble de l'industrie et industries agroalimentaires)

MARCHÉ

◆ Les IAA bretonnes ont tenu le cap en termes de chiffre d'affaires, malgré le coup de frein des exportations



Source : Banque de France

EN COMPLÉMENT

◆ L'intérim a joué son rôle de variable d'ajustement à la conjoncture en 2020



Source : Dares, Déclaration sociale nominative et exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

Les restrictions sanitaires ont eu moins d'impact sur l'industrie agroalimentaire que sur d'autres secteurs. Sur l'intégralité de l'année 2020, l'Ania (Association Nationale des Industries Alimentaires) tablait sur un recul de production des industries alimentaires et boissons nationales de l'ordre de 2,9 % en volume. La crise a considérablement perturbé les activités des entreprises tournées vers la restauration hors domicile ou l'export, les obligeant à très rapidement trouver des alternatives. Pour répondre aux attentes de la grande distribution, ce sont des resserrements de gamme et des augmentations des cadences qui ont été nécessaires dans un contexte de difficultés d'approvisionnement en matières premières alimentaires et en emballages.

Pour 2020, l'agroalimentaire breton voit son chiffre d'affaires se développer de 2,8 % ; une valeur d'ailleurs très proche des prévisions émises un an plus tôt par les chefs d'entreprises enquêtés par la Banque de France. Un gain obtenu dans un contexte de débouchés très perturbés et alors que les ventes à l'export accusent une baisse de 5 % cette année, d'après les Douanes. Le rythme de croissance du chiffre d'affaires du secteur qui a prévalu en 2020 devrait se prolonger en 2021 (+2,4 % sur un an). Les IAA bretonnes profiteraient d'un rebond (+6 %) de la demande internationale qui a fait défaut en 2020, d'après la Banque de France.

En décembre 2020, les effectifs intérimaires des IAA bretonnes ne sont pas revenus à leur niveau d'avant Covid (-700 ETP sur un an). Après sa chute en mars et avril, l'intérim dans les IAA s'étoffe à nouveau dépassant même les 12 000 ETP en septembre. Ces effectifs intérimaires ont prêté main forte aux emplois salariés dans les IAA bretonnes qui ont atteint plus de 71 600 emplois au 3^e trimestre 2020. C'est presque 400 emplois de moins par rapport au 3^e trimestre 2019. En repli dès le premier trimestre, les effectifs salariés dans les IAA bretonnes évoluent de manière moins marquée à la hausse comme à la baisse par rapport au secteur national. Les entreprises ont fait le choix de maintenir autant que possible leurs effectifs, tant les difficultés de recrutement sont fortes.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

Dans une économie française en forte récession avec une chute de PIB de 8,2% en moyenne annuelle en 2020, l'agroalimentaire a résisté.

Attendues en légère hausse sur un an, les dépenses alimentaires hors tabac des ménages français ont évolué en dents de scie en 2020, alternant entre des mois de plus ou moins forte hausse comparé à 2019 (mars, avril, mai, août, octobre et décembre) et des mois stables (janvier, février, juin et juillet) ou en baisse (septembre et novembre). Cela témoigne d'achat de précaution voire de panique des consommateurs à l'annonce de la mise en place du premier confinement et de la nécessité de pallier à l'arrêt du secteur de la restauration hors domicile, et plus particulièrement scolaire sur cette période. Ces changements de pratiques de consommation ont directement impacté l'activité des IAA.

Pour les entreprises positionnées sur les marchés internationaux, des difficultés logistiques ont été rencontrées dès le début de l'année notamment au niveau portuaire, perturbant les flux d'approvisionnement pour certains outils industriels mais surtout pour acheminer leurs produits finis vers leurs clients internationaux. Du fait du caractère international de la crise Covid, la demande mondiale s'est contractée. D'après les Douanes, les produits agricoles et agroalimentaires bretons accusent un repli de leurs ventes quasi généralisé, de 5% sur l'année 2020.

La gestion de cette crise s'est accompagnée de charges directes et indirectes pour les entreprises. En parallèle de l'augmentation des dépenses liées à la logistique, le premier confinement aura coûté, selon les entreprises françaises enquêtée par l'Insee, 3% de leur chiffre d'affaires de 2019 pour acheter masques, gel hydroalcoolique et autres fournitures.

Les industries agroalimentaires bretonnes ont toutefois enregistré des progrès marqués en matière de rentabilité en 2020 : malgré cette année compliquée, 36% des entreprises interrogées par la Banque de France voient leur rentabilité augmenter (contre 32% en 2019) et 40% conservent le même niveau (contre 27% en 2019). Prudentes pour 2021, elles sont une large majorité (66%) à prévoir une stabilité de cet indicateur et moins d'un tiers d'entre elles (23%) anticipe son amélioration. Pour cause, le retour de la demande de déflation dans le cadre des négociations commerciales avec la grande distribution est de mise début 2021.

Les éléments de marché à surveiller en 2021	Effet attendu sur le marché
La hausse du prix des matières premières agricoles ainsi que des autres intrants vont peser sur la rentabilité des entreprises agroalimentaires.	?
Le retour de l'économie française au niveau d'avant-crise est attendu d'ici un an.	?
Les comportements d'achats des Français ont évolué lors premier confinement, certains tendances ont pu s'accélérer dans le contexte Covid. Ils apportent leurs lot d'interrogations quant à la réponse à apporter par les industriels : développement du clic&collect, montée en force du vrac, retour vers les réseaux de magasin de bouche, intérêt vis-à-vis du scoring des produits sur des critères nutritionnels ou environnementaux...	?

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Pour les industries agroalimentaires, la fin d'année 2020 n'offre pas un complet retour à la normale. Le quotidien des industriels de l'agroalimentaire et de leurs équipes a été chahuté notamment dans la gestion des moyens humains disponibles (cas-contacts ou clusters).

Face au comportement très inhabituel des consommateurs notamment lors du premier confinement, avec la forte accélération de la demande des consommateurs en grande surface, les entreprises ont dû s'adapter aussi bien sur le marché intérieur que pour l'export. Cette crise massive de l'offre et de la demande a provoqué de la sur-activité pour certaines ou de la sous-activité notamment pour celles tournées vers le débouché de la restauration hors domicile (en chute), se soldant parfois par la fermeture temporaire de site. Face au problème de disponibilité de la main d'œuvre, le « prêt » de salariés entre entreprises a été activé rapidement grâce à l'expérience acquise dans le cadre du dispositif Agil'Agro, testé depuis octobre 2019 en Bretagne.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Après la consolidation des débouchés, l'adaptation de l'organisation industrielle aux contraintes sanitaires, la gestion sociale à très court terme, c'est le maintien des investissements, retardés en 2020 pour une grande part, qui est dorénavant la priorité avec pour cap celui de la souveraineté alimentaire.

Selon la Banque de France, c'est une reprise des investissements de 7,7% en 2021 qui est attendue dans les

IAA bretonnes (contre 9% en valeur sur un an au niveau national, après -6% en 2020), dans l'hypothèse où, comme espéré par les industriels, les contraintes sanitaires s'estomperaient.

Le plan gouvernemental de relance a fléchi l'agroalimentaire comme secteur stratégique. Les entreprises des secteurs concernés peuvent donc bénéficier d'aides à l'investissement pour répondre aux transitions que ce soit dans le cadre de la modernisation des abattoirs (enveloppe disponible de 23,45 M€ en Bretagne) ou d'investissements dans le cadre de la structuration de filières. L'occasion est ainsi donnée aux entreprises de réfléchir à leur avenir et à leurs adaptations à plus long terme.

Selon l'Ania, une des conditions de réussite réside néanmoins en la levée du tabou de 'l'inflation alimentaire raisonnable' dans un contexte de hausse de coûts des intrants et du transport ou encore de surcoûts de nature réglementaire qui s'imposeront aux entreprises alimentaires dès 2021 sur la question des emballages notamment.



Julie Rio
Julie.rio@bretagne.chambagri.fr

-2,4 %
de production des IAA nationales au 4^e trimestre 2020 par rapport à 2019 contre -4 % dans l'ensemble de l'industrie

4,38
milliards d'euros de ventes agricoles et agroalimentaires à l'export en 2020

-2 233
ETP intérimaires entre février et avril 2020 dans les IAA bretonnes





Solidité du commerce extérieur breton

Les échanges internationaux ont pâti des perturbations liées au Covid-19 et du ralentissement économique généralisé. La pandémie a particulièrement affaibli le commerce intra-européen. La Bretagne a su saisir les opportunités du grand export pour compléter à ses difficultés sur le marché communautaire. La Chine devient ainsi la première destination des produits agricoles et agroalimentaires bretons. Enfin, 2020 a permis de trouver un accord sur le Brexit.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

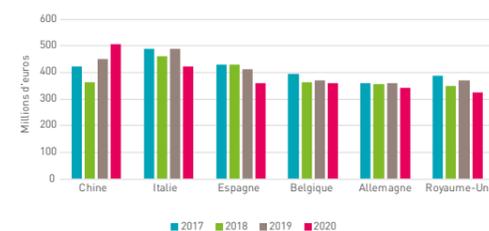
◆ 4,4 milliards d'euros d'exportations agricoles et alimentaires bretonnes en 2020



Source : Douanes au 05/02/2021

DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

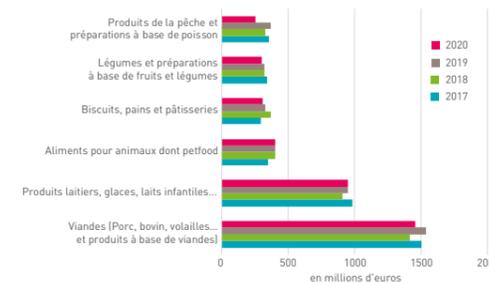
◆ La Chine devient la première destination des produits agricoles et agroalimentaires bretons en 2020



Source : Douanes au 05/02/2021

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Contraction des exportations bretonnes pour les viandes et les légumes en 2020, maintien pour les produits laitiers



Source : Douanes au 05/02/2021

Malgré les nombreuses perturbations, au niveau logistique comme au niveau des débouchés, le montant des exportations agricoles et agroalimentaires régionales s'élève à 4,4 milliards d'euros en 2020. Cette baisse annuelle de 4,7 % ramène l'export breton au niveau de 2018 et intervient après 2019, deuxième meilleure performance du secteur.

La dynamique des exportations vers l'Union européenne explique ce repli : la baisse annuelle sur cette destination est de 7,3 % en 2020. La fermeture de la restauration hors domicile a été imposée dans de nombreux pays communautaires, réduisant de fait les débouchés de l'industrie agroalimentaire bretonne. En revanche, l'export breton vers les pays tiers est stable (-0,9 % sur un an).

Le palmarès des destinations des produits agricoles et agroalimentaires bretons est remanié sur cette année 2020. La Chine se place dorénavant en tête du classement. Cette performance est tirée par les exportations de viandes de boucherie et produits d'abattage (+27 % à 309 millions d'euros). Cette dynamique occulte la chute notable des exportations de poudre de lait vers ce pays (-35 %, soit -26 millions d'euros).

Les exportations bretonnes vers l'Italie et l'Espagne accusent des pertes similaires. Fortement touchés par la pandémie de Covid-19, ces pays habituellement très touristiques ont souffert d'une saison estivale morose. Ce recul vers l'Espagne éclipse l'explosion des flux de cochons bretons vivants (x4,5, à 34 millions d'euros) alors que ce pays est devenu le premier fournisseur de viande porcine en Chine en 2020.

En 2020, le secteur breton des viandes a exporté 1,46 milliard d'euros, en baisse annuelle de 5 %. Plus des deux tiers de ce courant d'affaires sont portés par les viandes de boucherie. Les viandes de volaille sont particulièrement affectées, tout comme les produits à base de viande (jambons, charcuterie...), avec des retraits respectifs de 13 % et 8 % sur un an.

Les exportations bretonnes de l'ensemble des produits laitiers se maintiennent sur l'année 2020 (+1 %), mais les disparités entre produits sont tangibles. L'export breton de produits laitiers et fromages se développe (+3 %), tiré par un grand export dynamique (+9 %). En revanche, les poudres de lait sont en difficulté avec un recul de 17 % principalement dû au désintérêt chinois. Les glaces subissent quant à elles une année peu propice au tourisme (-12 %).

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

L'excédent commercial agricole et agroalimentaire breton se dégrade en 2020 pour s'établir à 1,45 milliard d'euros, soit un repli annuel de 9,4 %. Alors qu'au niveau national, les importations poursuivent leur hausse (+2,5 % sur un an), elles sont en baisse en Bretagne (-2,1 %). Cette progression des importations nationales s'explique notamment par une concurrence accrue de certains pays, comme la Pologne et l'Espagne, qui écoulent à bas prix les stocks faits pendant les confinements. Lorsque la pression est mise sur les prix au niveau européen, la compétitivité française fait défaut et l'origine France est particulièrement affectée, tant à l'exportation que sur le marché intérieur.

Concernant l'export breton, deux tendances se dessinent en 2020. Les exportations agricoles bretonnes affichent une hausse insolente de 13,8 % sur un an, alors que le national est stable (-0,6 %). Cela s'explique notamment par une forte hausse des exportations bretonnes de porcs vivants (+167 % à 58 millions d'euros) et de céréales (x2 à 53 millions d'euros). Les exportations agroalimentaires, en revanche, accusent un recul an-

nuel de 5,9 % en 2020. C'est en deçà de de la tendance nationale (-4,3 %). Les entreprises bretonnes ont été fortement perturbées par la pandémie de Covid-19.

En effet, exporter par temps de pandémie est loin d'être simple ! En plus de la fermeture de la RHD et des problèmes de main d'œuvre impactant le fonctionnement des usines, les difficultés logistiques ont été un réel frein. Le trafic a ainsi été perturbé par des manques de capacité et des tarifs de fret maritime et aérien qui se sont envolés. L'association internationale du transport aérien estime qu'il faudra attendre 2024 avant de retrouver les niveaux de trafic de denrées alimentaires de 2019.

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

250 millions d'euros du plan de relance sont fléchés pour l'export. De nouveaux outils d'accompagnement sont identifiés, comme par exemple des aides à la prospection de marchés pour diversifier son portefeuille client.



Les exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes vers le Royaume-Uni marquent un net ralentissement en 2020 : -12 % sur un an. Si l'effet de la pandémie est certain, mais conjoncturel, l'effet du Brexit pourrait bien s'avérer structurel si cette tendance perdure.



Pour sécuriser l'export face aux épizooties (fièvre porcine africaine, influenza aviaire), un accord de zonage est attendu avec la Chine pour permettre aux régions indemnes de continuer à exporter, même si un cas est détecté sur le territoire national.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Un accord commercial a été finalisé entre l'UE et le Mexique en avril 2020. Il doit être validé par les Etats membres et le Parlement européen avant d'entrer en vigueur. La Bretagne est actuellement très peu présente dans le commerce vers le Mexique qui est le 71^e client régional. L'accord commercial avec le Vietnam, lui, est entré en vigueur le 1^{er} août 2020. La progression du courant d'affaires breton vers ce pays est régulière : avec 27 millions d'euros d'exportations agricoles et agroalimentaires en 2020, cela représente un bond de 58 % en cinq ans.

Après d'âpres négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, il a fallu attendre le 24 décembre pour arriver à un accord de « commerce et de coopération » entre les partenaires et éviter ainsi un Brexit dur. Cet accord repose sur le principe du libre-échange pour le commerce, avec une absence de droits de douane et de quotas dans les échanges de marchandises. Les formalités douanières déclaratives sont cependant rétablies.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Les conséquences du Brexit vont se poursuivre en 2021. D'une part, des retards d'approvisionnement des mar-

chandises et une hausse des coûts en raison des charges administratives supplémentaires sont d'ores et déjà observés. D'autre part, l'Union européenne va poursuivre ses négociations de répartition de contingents tarifaires avec ses partenaires pour adapter les quotas aux 27 pays de l'Union (comparativement à l'UE28 avec le Royaume-Uni).

La Commission européenne entame une révision de la politique commerciale de l'Union européenne. Sa stratégie repose sur trois grands axes : la transition verte et numérique, un commerce basé sur les règles au niveau mondial qui soutiennent le développement durable et la capacité de l'UE à faire respecter ses règles. L'Europe souhaite notamment faire avancer les considérations relatives au climat et à la durabilité au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En cela, l'arrivée de la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala au poste de directrice générale de l'OMC début 2021 doit permettre de redonner un nouveau souffle à cette institution très affaiblie.

La Commission européenne finalise la mise en forme juridique et la traduction de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur. Les interprofessions agricoles continuent d'exposer leurs craintes face à l'importation, entre autres, de 90 000 tonnes de viande de bœuf ou 190 000 tonnes de viandes de volaille sur un marché déjà saturé. La France attend de fortes garanties sur le respect de l'accord de Paris, sur le respect des règles sanitaires et phytosanitaires européennes et sur la lutte contre la déforestation.

Delphine Scheck
delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr



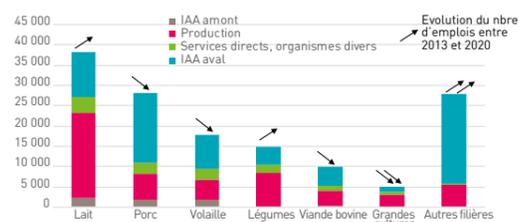


Agriculture et agroalimentaire : poids lourd de l'emploi breton

Le renouvellement et le recrutement des actifs agricoles sont des enjeux cruciaux pour l'avenir du secteur. Les industries agroalimentaires ont aussi des difficultés pour recruter. Autour de l'agriculture, de nombreuses activités peuvent accompagner les agriculteurs. Le chiffrage de tous ces emplois montre que l'agriculture génère beaucoup d'emplois autour d'elle et qu'une chute d'activité dans une production risque de provoquer des effets en cascade sur l'emploi.

EMPLOIS DANS LES FILIÈRES

◆ 142 290 emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires en Bretagne



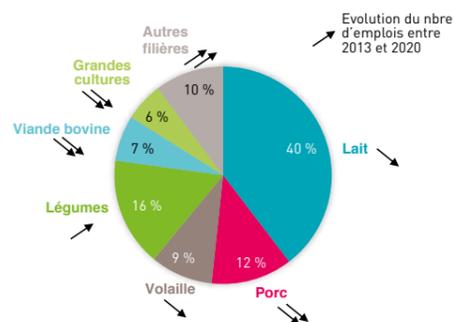
IAA : industries agroalimentaires
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne

Trois filières occupent à elles seules les 2/3 des emplois directs : le lait, le porc et les « autres filières ».

En lait, les emplois sont surtout en production. Les activités de collecte et de transformation du lait (IAA aval), très automatisées, génèrent relativement peu d'emplois. Depuis 2013, cette filière gagne des emplois grâce aux IAA amont (alimentation animale) et aval. Les emplois en porc se trouvent surtout dans les IAA aval (abattage-découpe-transformation) dont les activités très manuelles nécessitent beaucoup de salariés. L'emploi diminue dans cette filière avec une baisse en production et une stabilité dans les IAA aval. Les « autres filières » comprennent surtout des activités industrielles : boulangerie-pâtisserie-crêperie-biscuiterie, produits de la mer, plats cuisinés, produits alimentaires intermédiaires ou boissons. L'emploi se développe dans ces 3 derniers secteurs.

EMPLOIS EN PRODUCTION

◆ 53 010 emplois en production agricole



Source : Chambres d'agriculture de Bretagne

En production, c'est le lait qui domine largement avec 40 % des emplois.

Globalement, les emplois en production diminuent, en raison notamment de l'agrandissement des structures et des gains de productivité réalisés (technique, équipements, organisation du travail...). Les pertes d'emploi sont relativement plus fortes en grandes cultures, viande bovine et élevage porcin. Dans ces deux dernières productions, les cheptels ont également diminué. La baisse de l'emploi est plus modérée en lait et en aviculture (baisse en volaille de chair mais hausse en œufs). A l'inverse, l'emploi progresse en légumes ainsi que dans les « autres filières ». Ces dernières comprennent notamment l'horticulture-pépinière, les élevages ovins-caprins viande, l'élevage équin, mais aussi le temps consacré à l'accueil, la transformation à la ferme ou la vente directe, activités qui se sont développées ces dernières années.

MARCHÉ DU TRAVAIL

◆ 2 129 offres d'emploi collectées en 2020

Secteur de production	Offres enregistrées en 2020
Maraîchage	632
Elevage bovin lait et viande	554
Elevage porcin	401
Machinisme	156
Horticulture, pépinière, arboriculture	114
Polyculture élevage	103
Aviculture	80
Paysage, forêt et espaces verts	46
Divers	43
Total	2 129

Source : Anefa Bretagne

En 2020, 2 129 offres d'emplois ont été collectées par les bourses d'emploi des Anefa de Bretagne (www.lagriculture-recrute.org). Ce chiffre est stable par rapport à 2019 (+1 %). Un quart des offres concernent des postes en élevage bovin lait.

En face, en lien avec le premier confinement, le nombre de candidats pour un emploi de salarié agricole a atteint 4 444 en 2020, soit 1,8 fois plus qu'en 2019. Conséquence, le délai pour trouver un candidat a diminué de 3,4 à 2,9 mois entre 2019 et 2020, soit une baisse du temps de placement de 2 semaines. C'est surtout en élevages laitier et porcin, où les difficultés de recrutement sont traditionnellement fortes, que cette tension a diminué, passant de 4,8 à 3,8 mois (-1 mois).

LES DYNAMIQUES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

La crise sanitaire a eu un certain impact sur le marché de l'emploi salarié en production agricole. Mais sur l'ensemble de l'année 2020, le nombre d'offres a été sensiblement égal à celui de 2019 (+1%). Pendant le premier confinement, le site www.lagriculture-recrute.org a collecté moins d'offres. Une partie des agriculteurs qui souhaitent embaucher ont mis en attente leur projet de recrutement. D'autres ont pu bénéficier de la présence de la main d'œuvre familiale confinée sur l'exploitation. Pendant cette période, certaines régions françaises ont eu de fortes difficultés liées au manque de saisonniers agricoles, notamment étrangers. Hormis quelques cas ponctuels, le secteur agricole breton n'a pas été confronté à un renforcement de ses problèmes de recrutement. Dans la région, le nombre d'offres d'emploi collectées a augmenté à partir du mois de juin, rattrapant ainsi la baisse observée entre mars et mai. Cette reprise a concerné principalement les élevages laitier et porcin, ainsi que le maraîchage.

En parallèle, le nombre de candidats pour un emploi de salarié agricole a bondi de



82 % sur un an grâce à l'appel à la mobilisation nationale lors du premier confinement. Il s'agissait de faire venir les français, notamment ceux qui ne pouvaient plus travailler à cause du confinement, pour assurer les travaux de récolte. C'est pourquoi, en 2020, la grande majorité des candidats bretons n'avaient pas de formation agricole (70 %), ni d'expérience dans le secteur (61 %). Effet positif, cet appel à de la main d'œuvre a permis de faire reconnaître l'agriculture comme secteur essentiel à la nation et de mettre un coup de projecteurs sur ces métiers.

ACTUALITÉS DE L'EMPLOI

L'agriculture est un secteur majeur pour la Bretagne qui représente de l'ordre de 53 000 emplois¹. Au-delà des exploitations, l'agriculture génère des emplois directs dans de nombreuses activités, avec tout d'abord, ceux des industries agroalimentaires (IAA), soit 75 700 salariés (dont 11 300 intérimaires). L'agriculture génère aussi des emplois dans des activités de services (centres de gestion, organisations de producteurs, instituts techniques, banques...) et divers organismes (administrations, organismes de recherche, syndicats agricoles, enseignement agricole...) pour près de 13 600 actifs. Ainsi, en 2020, ces 142 290 emplois² représentent 10 % des actifs bretons.

Une exploitation agricole bretonne moyenne génère 6 emplois directs, dont 3,2 dans les industries de l'amont et de l'aval et 2,2 en production. Ce chiffre varie d'une filière à l'autre : 11,1 en porc, 9,6 en légumes, 6,5 en aviculture et 3,3 en lait.

Globalement, ces emplois sont en légère progression depuis 2013, même s'ils diminuent en production et dans les services et organismes divers. Ce sont donc les activités industrielles en amont (fabrication d'aliments et de miné-

raux pour les animaux, couvoirs) et en aval de la production (collecte, transformation, conditionnement des matières premières agricoles) qui tirent l'emploi vers le haut. L'alimentation animale a vu le développement d'outils en Ile-et-Vilaine, dans le Morbihan, et dans une moindre mesure dans les Côtes d'Armor. Les couvoirs bénéficient d'une activité dynamique en poules pondeuses, et sans doute d'un rebond suite au creux généré lors de la mise aux normes des cages en poules pondeuses.

Dans les IAA aval, trois filières sont en forte progression : le lait grâce à des agrandissements et aussi la création de sites. En transformation de légumes, l'emploi se développe dans les Côtes d'Armor et surtout dans le Morbihan, notamment en fabrication de soupes et salades composées. L'activité est aussi très dynamique en fabrication de produits alimentaires intermédiaires et de plats cuisinés - traiteurs, en réponse à la demande des consommateurs pour des produits élaborés. En porc, l'emploi est stable au niveau régional, mais en forte diminution dans le Finistère à cause principalement de la fermeture de l'abattoir GAD. L'aviculture, fortement implantée dans le Morbihan, connaît une très légère diminution de ses emplois, résultat d'une hausse en transformation d'œufs et d'une baisse en volailles de chair.

Anne Bertagnolio
anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

◆ Une étude sur

7 filières	5 maillons
Lait	→ IAA amont
Viande bovine	→ Production
Porc	→ Services directs
Aviculture	→ Organismes divers
Légumes	→ IAA aval
Grandes cultures	
Autres filières	

(1) Source : Agreste - BAEA 2017, emplois en équivalent temps plein
(2) Source : les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires en Bretagne en 2020 - Service économie emploi, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Ed. 2021

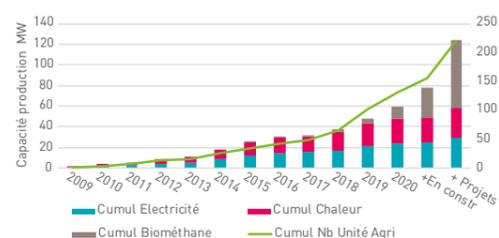


Des dynamiques en évolution

La production d'énergie renouvelable en agriculture progresse avec la confirmation d'évolution différenciée suivant les filières. La méthanisation reste sur une dynamique forte de développement de l'injection dans les réseaux. Le photovoltaïque confirme sa pertinence dans la voie de l'autoconsommation même si des opportunités demeurent en vente totale. Quant au bois, l'enjeu demeure de mieux valoriser les filières locales.

MÉTHANISATION

◆ 28 nouvelles unités de méthanisation agricole en Bretagne en 2020

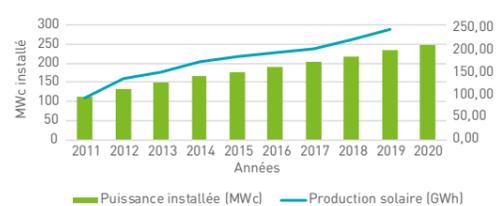


Source : Crab - Aile 2020

On comptait fin 2020 131 unités agricoles dont 28 mises en service dans l'année. 98 sont en cogénération pour une puissance électrique de 24 MW soit une production de 191 GWh d'électricité. Ces unités, plus 16 autres alimentant une chaudière, valorisent une quantité similaire de chaleur. Enfin, 17 unités injectent du biométhane dans les réseaux, pour une capacité de 12 MW soit une production d'environ 99 GWh de gaz. Ce mode de valorisation est aujourd'hui prédominant. 18 unités supplémentaires de ce type sont en construction pour 17 MW et 42 autres sont en projets pour 36 MW supplémentaires. En comparaison, un seul site en cogénération de 500 kWe est en construction et 22 sont en projet pour une puissance cumulée de 4 MW.

PHOTOVOLTAÏQUE

◆ Une croissance continue des installations photovoltaïques



Source : Données Enedis 2019

Fin 2020, on comptait 23 609 installations photovoltaïques en Bretagne dont environ 20 % agricoles soit 4 700. Les centrales agricoles représentent 80 % de la production d'électricité solaire soit une puissance installée de 200 MWc pour une production de 220 GWh annuelle. Depuis 2018, on voit de plus en plus d'installations en autoconsommation totale ou avec vente de surplus, même si le nombre global reste encore faible. Aujourd'hui, on estime que 90 % des installations photovoltaïques agricoles sont en injection totale, 6 % en autoconsommation totale et 4 % en vente de surplus. Néanmoins, depuis 2018, la croissance des installations agricoles en autoconsommation totale est exponentielle.

BOIS

◆ 202 chaudières bois agricoles en Bretagne



Source : Données Aile 2020

202 chaudières bois agricoles dont 179 en élevage et 23 en serres étaient répertoriées fin 2020. Elles représentent une puissance de 114 MWhth (80 % en serre et 20 % en élevage) utilisant un peu plus de 117 000 t de bois. Depuis plusieurs années, la dynamique reste assez régulière en élevage, soutenue par le plan bois énergie Bretagne mais est plus faible en serre. D'une manière générale, le faible prix de l'énergie fossile et en particulier du gaz pèse sur la compétitivité des gros projets bois. La part de bois bocage produit par les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) se maintient autour de 18 000 t/an alimentant en priorité les installations des collectivités.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2020

Le développement de la méthanisation s'est poursuivi à un rythme élevé surtout en injection. De nombreux projets ont pu encore bénéficier de tarifs de rachat attractifs avant la baisse officialisée fin novembre. Le déploiement du droit à l'injection s'est poursuivi ouvrant de nouvelles possibilités de raccordements au réseau en optimisant les coûts. Toutefois, les objectifs de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) concernant le biométhane revus à la baisse ainsi que les évolutions tarifaires défavorables aux projets intermédiaires, souvent agricoles, laissent présager d'une modification sensible de la dynamique de développement de la méthanisation pour les années à venir.

Les augmentations régulières des tarifs de l'électricité ont permis au **photovoltaïque en autoconsommation** d'être un levier d'amortissement de l'impact des hausses des factures de certains élevages en permettant une autonomie annuelle de 20 à 25 %. La baisse continue des coûts des modules photovoltaïques permet à cette énergie d'être **de plus en plus compétitive** sur le marché de l'électricité. Cette baisse de l'investissement des installations permet à de nombreux agriculteurs de financer à 100 % leur projet d'énergie à la ferme. Les taux de rentabilité interne (TRI) des projets sur bâtiments neufs en Bretagne sont aujourd'hui au même

niveau qu'en 2010 lorsque les tarifs de vente de l'électricité étaient largement subventionnés (6 fois supérieurs aux tarifs d'aujourd'hui).

Pour le bois, le développement reste conditionné à la compétitivité vis-à-vis des énergies fossiles ainsi qu'à la disponibilité de la ressource. Les chaudières en élevage essentiellement alimentées en bois auto-produit poursuivent leur développement en élevage de porcs et de volailles. Les plus gros projets, notamment ceux portés par les collectivités, rencontrent toujours des problèmes de compétitivité. Toutefois, l'élaboration des PCAET (Plan Climat Air Énergie Territoire) offre des perspectives pour les prochaines années. Les producteurs de bois de bocage comptent en profiter et misent sur le déploiement de la labellisation pour pouvoir valoriser la production de bois local.

Les éléments de marché à surveiller en 2021

Effet attendu sur le marché

Biogaz : la mise en place du nouveau tarif de rachat du biométhane et ses impacts sur les projets agricoles. Les repères de rentabilité changent. La capacité d'autofinancement hors subvention devient déterminante, car les aides Ademe pénalisent le tarif.



Solaire : Écriture d'un cadre de bonne conduite des projets agrivoltaïques en Bretagne. Attente du nouvel arrêté tarifaire en injection photovoltaïque sur bâtiments agricoles.



Bois : le déploiement de la labellisation du bois de haie et des plans de gestion associés va conforter les filières territorialisées. Celles-ci devraient ainsi profiter de la mise en oeuvre des projets prévus dans les PCAET.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Les modalités de baisse du tarif de rachat du biométhane prévoient un mécanisme d'ajustement amplifiant la baisse en cas de dépassement trop rapide des objectifs de la PPE. Cela crée un climat d'incertitude pour la rentabilité des projets en réflexion, alors même que la question de l'acceptabilité sociale de la méthanisation prend de plus en plus d'ampleur.

La **PPE** a fixé des objectifs nationaux ambitieux au développement du **photovoltaïque**, qui ne peuvent être uniquement atteints par les installations sur toitures, ce qui ouvre une voie de **développement au sol**. De ce fait, l'**agrivoltaïsme** (synergie entre une production principale agricole et une production secondaire d'énergie) est identifié comme une voie d'avenir et depuis fin 2020 la profession agricole bretonne a entamé une réflexion pour définir un cadre de bonne conduite de ce type de projet.

L'élaboration des PCAET a relancé l'intérêt pour le bois, ce qui s'est traduit en Bretagne par l'augmentation des territoires éligibles au fonds chaleur (Centre Ouest Bretagne, Vannes, Saint Briec, Quimperlé).

LES ENJEUX DES FILIÈRES POUR 2021 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Avec le changement tarifaire, le développement de la méthanisation agricole entre dans une période de plus grande incertitude. Les exigences gouvernementales de gain de productivité du biométhane ainsi que les conditions de rentabilité favorisent à terme des unités plus grosses, valorisant une part plus importante de végétaux, dans lesquelles la part décisionnaire des agriculteurs éleveurs peut devenir plus difficile.

Concernant le **photovoltaïque en injection** réseau, un nouvel **arrêté tarifaire** doit sortir au printemps 2021 ouvrant de nouvelles possibilités sur les grandes toitures (entre 100 et 500 kWc) dont devraient bénéficier les bâtiments d'élevage.

Néanmoins, les coûts de raccordements importants vis-à-vis du réseau de distribution existant sur certains sites vont **exclure environ 40 % des projets**. De plus, les **coûts de rénovations importants des bâtiments**, par rapport à l'investissement de l'installation photovoltaïque, notamment sur bâtiments **amiantés**, vont orienter systématiquement les projets photovoltaïques sur les **bâtiments neufs**.

Avec l'objectif de labelliser la moitié de leur production de bois bocage, soit 9 000 t, les SCIC organisent le déploiement des plans de gestion des haies. Elles sont également en pourparlers avec les financeurs du plan bois pour conditionner les aides en fonction d'une part minimum d'approvisionnement local.

Hervé Gorius
herve.gorius@bretagne.chambagri.fr





Siqo, après le monde d'avant ?

A première vue, le confinement du printemps 2020 a été une aubaine pour les produits de l'agriculture biologique. Attention cependant à une lecture trop rapide des chiffres. Comme décrit plus bas, le phénomène est plus complexe qu'il n'y paraît. Il n'en reste pas moins que comme partout en France la production et la consommation continuent d'augmenter en Bretagne.

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2020

Le bio propulsé par la covid...

Les chiffres de la consommation de produits bio ont fortement progressé pendant le premier confinement : l'institut Iri estime à 30 % la croissance des ventes de produits bio en grandes et moyennes surfaces (GMS) sur la période. Mais l'explication réside plus dans un concours de circonstances que dans une ruée vers le bio. Les ruptures de produits en conventionnel ont obligé certains consommateurs à se reporter sur le bio. Par exemple, les ventes de pâtes bios ont grimpé de 131 % alors que les taux de ruptures flirtaient avec les 20 % sur les pâtes conventionnelles. Les autres raisons sont à rechercher du côté de la croissance du e-commerce où le bio est proportionnellement plus présent et mieux mis en avant, la croissance des rayons crèmerie, épicerie salée et épicerie sucrée où il est également plus présent, la faveur donnée aux Marques de Distributeurs (MDD) qui sont leaders du bio en GSA (grandes surfaces alimentaires) et la limitation du papillonnage entre magasins qui a recentré les achats en GSA aux dépens des spécialisés bio. La nécessité de préparer tous les repas de la famille midi et soir a également contraint le budget des familles. Les produits bio à marque de distributeur, moins chers, en ont tiré profit.

En raison certainement d'une moins bonne dynamique des MDD, les produits bio n'ont pas autant profité du second confinement. Leur progression est de 12 %, soit 10 points inférieurs à celle de la première séquence.

Néanmoins, avec une croissance au premier semestre estimée à 15 %, si elle n'atteint pas les 20 % des années précédentes, le marché du bio reste un marché très enviable.

... et Siqo à la peine.

Les Signes d'Indication de la Qualité et de l'origine (Siqo) ont dû faire face à l'effondrement de leurs débouchés porteurs, que sont les restaurants, cantines, marchés primeurs et événements festifs, et aux difficultés logistiques engendrées par la crise sanitaire. Dans ce contexte, une cinquantaine de modifications ont été publiées au Journal officiel à la demande de fabricants de produits Label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP) ou Indication géographique protégée (IGP) afin d'assouplir les règles des cahiers des charges et soutenir les producteurs. Il est ainsi devenu temporairement possible d'abattre un veau ou agneau Label rouge un peu plus âgé, de surgeler de la tomme de Savoie avant affinage ou de retarder la mise à la pâture du porc noir de Bigorre.



Les difficultés rencontrées étaient principalement liées à des désordres du marché tels que la fermeture des restaurants et des marchés et le quasi arrêt des ventes directes. Les Siqo ont aussi subi des contraintes organisationnelles avec une diminution du nombre de salariés disponibles et/ou logistique (transport, approvisionnement matières premières). Les demandes concernaient majoritairement trois domaines. La gestion du manque de salariés dans les ateliers générant, par exemple, une demande d'allongement de certains délais fixés dans les cahiers des charges. Le report des abattages en revoyant les limites d'âge et de poids des animaux abattus afin de faire face à la baisse de la demande actuelle. L'autorisation de stocker des produits pour les commercialiser ultérieurement (par exemple congélation du caillé de certains fromages AOP). Les dérogations qui, pour la Bretagne, concernaient principalement les cahiers des charges veaux, agneaux et oignons de Roscoff ont pris fin au 31 décembre.

Nicolas Debethune
nicolas.debethune@bretagne.chambagri.fr



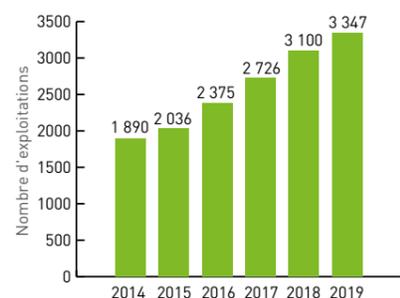
3 347

C'est le nombre de fermes bretonnes engagées en bio recensées par l'Orab de Bretagne au 1^{er} janvier 2020



AGRICULTURE BIO

◆ Une croissance continue du nombre d'exploitations bio

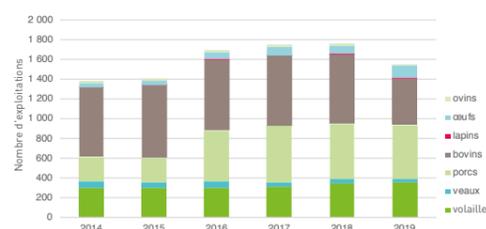


Source : Frab et Agence Bio

Le nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique (c'est-à-dire déjà certifiées ou en conversion) ne cesse de croître en Bretagne comme en France. En 2019, 271 nouvelles fermes se sont engagées en bio selon l'Observatoire Régional de l'Agriculture Bio. Cela représente une croissance de près de 9 %. Avec 8 % de surfaces engagées en Bio dans sa SAU, la Bretagne se situe à la 7^e place parmi les 14 régions françaises (Outre-mer comprise).

AUTRES SIQO

◆ Des exploitations bretonnes engagées dans les productions sous Label Rouge



Source : enquêtes Chambres d'agriculture de Bretagne auprès des Organismes de Gestion

On compte en Bretagne une trentaine de cahiers des charges de production sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine.

Ainsi, 19 d'entre eux permettent de qualifier les productions au regard de leur qualité organoleptique, principalement en viandes et œufs, ce sont les Labels Rouges. Mais la Bretagne compte aussi 13 Labels revendiquant l'origine des produits. Tirés par des appellations historiques comme le Coco de Paimpol par exemple, ce sont près de 1 000 exploitations qui valorisent nos terroirs.

Enfin, deux démarches de valorisation d'un savoir-faire traditionnel (Moules de bouchot et Lait de foin) sont présentes en Bretagne.

PRODUITS ALIMENTAIRES SOUS LABEL ROUGE

◆ Production alimentaire labellisée en volumes en Bretagne



Source : enquêtes Chambres d'agriculture de Bretagne auprès des Organismes de Gestion

La Bretagne fabrique également de nombreux produits alimentaires sous Label Rouge. 25 cahiers des charges sont actifs en 2019 et les volumes produits sont en constante croissance. 45 entreprises sont recensées dans l'élaboration et la vente de gammes aussi diverses que la charcuterie, les cidres, les farines ou encore les produits de la mer.

8 946

C'est le nombre de tonnes de produits alimentaires Label Rouge produit par les industries alimentaires bretonnes en 2019



Pour plus d'informations,
consultez les autres publications économiques
des Chambres d'agriculture de Bretagne



ABC Les chiffres - Edition 2021

En complément de l'ABC Analyse & Perspectives, la plaquette ABC Les chiffres est un condensé des données clés des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes. Retrouvez-y les principaux éléments sur la production, l'emploi, les exportations, l'environnement, l'enseignement agricole et la recherche...

Ce document est réalisé avec le soutien financier du Conseil Régional de Bretagne et en étroite collaboration avec de

nombreuses organisations agricoles.

La plaquette est disponible gratuitement, en version française et anglaise, et téléchargeable sur : www.chambres-agriculture-bretagne.fr



ABC Conjoncture

Le Service Économie - Emploi des Chambres d'agriculture de Bretagne publie tous les trimestres une analyse de la conjoncture des filières agricoles bretonnes. Cette publication de 11 pages traite des principales filières : lait, viande bovine, porc, volaille, légumes, grandes cultures, alimentation animale, emploi, industries agroalimentaires, exportations, consommation-distribution.

Cette note conjoncturelle est disponible gratuitement et téléchargeable sur :

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

CONTACT

Chambres d'agriculture de Bretagne
Service Economie - Emploi - Tél. 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr

GLOSSAIRE

Aile	Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement	Interfel	Interprofession de la filière des fruits et légumes frais
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	Itavi	Institut Technique de l'Aviculture
Anefa	Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture	MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques
AOP	Association d'Organisation de Producteurs	MPB	Marché du Porc Breton
ASL	Association Syndicale Libre	ONG	Organisation non gouvernementale
BAEA	Bilan annuel de l'emploi agricole	OP	Organisation de producteurs
CFP	Cadre financier pluriannuel	Pac	Politique agricole commune
CNPO	Comité National pour la Promotion de l'Œuf	PCAEA	Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles
Crab	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	PCAET	Plan Climat Air Énergie Territoire
CRP	Comité Régional Porcin	PDRR	Programme de Développement Rural Régional
Draaf	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	PPE	Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
ECC	European Chicken Commitment	PSN	Plan Stratégique National
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	PV	Photovoltaïque
Feader	Fonds européen agricole pour le développement rural	RHD	Restauration Hors Domicile
Fict	Fédération Française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de Viandes	SCIC	Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif
FNP	Fédération nationale porcine	Snia	Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
FPA	Fièvre porcine africaine	Srise	Service Régional de l'Information Statistique et Économique
GMS	Grandes et moyennes surfaces	SSP	Service statistique public
IAA	Industrie agroalimentaire	TRI	Taux de rentabilité interne
ICHN	Indemnité compensatoire de handicaps naturels	UE	Union européenne
		UTH	Unité de travail humain



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Document édité par :
La Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223
35042 RENNES Cedex
www.chambres-agriculture-bretagne.fr

Pour contacter le Service Économie - Emploi :
Tél. 02 23 48 27 70
conomie@bretagne.chambagri.fr

Avec la participation financière
du Conseil régional de Bretagne et du Casdar

Prix : 30 € HT (TVA à 5,5 %) - Frais de port inclus



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



Liberté
Égalité
Fraternité

Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor
4 avenue du Chalutier Sans Pitié
BP 10540
22195 Plérin Cedex
Tél. 02 96 79 22 22

Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Rue Maurice Le Lannou
CS 14226
35042 Rennes Cedex
Tél. 02 23 48 23 23

Chambre d'agriculture du Finistère
24 route de Cuzon
CS 26032
29322 Quimper Cedex
Tél. 02 98 52 49 49

Chambre d'agriculture du Morbihan
Avenue Général Borgnis Desbordes
CS 62398
56009 Vannes Cedex
Tél. 02 97 46 22 00

Réalisation :
Chambre d'agriculture de Bretagne
Crédits photo :
Adobe Stock, Ministère de l'Agriculture,
Commission européenne, Chambres
d'agriculture de Bretagne, APCA